Ronquières, notre histoire



Daniel Vanderelst - Christian Delsanne www.ronquieres.org 20/01/2012

Avertissement

« Ce résumé est extrait des notes qui m'ont été remises par l'abbé Georges Malherbe, ancien curé de Ronquières entre 1905 et 1947

Victor Ghysels »

Ainsi commence le manuscrit découvert par Daniel Vanderelst qui habitait alors Ronquières. Il dactylographia ce texte avec une machine à écrire portable sur du papier pelure. Cela se passait durant les années 1970.

Connaissant mon intérêt pour Ronquières, il me remit son texte voici quelques temps.

Les documents d'époque ayant vieilli, toutes les pages ont été scannées, retravaillées avec Photofiltre afin d'en faire ressortir le texte (les encres avaient terni) et enfin réimprimée.

Le texte a alors été intégralement recopié sur pc (logiciel MS Word 2010). Une saisie du texte avec un logiciel d'OCR s'est rapidement révélée totalement impossible.

Le texte original n'a subi aucune altération ou changement autre que des corrections orthographiques.

Christian Delsanne

C'est en neuf cent quatre vingt que Ronkières fit son apparition dans l'Histoire.

Nous y trouvons un riche propriétaire dénommé « Halletrud » au « Haurut » . C'était un franc « allen » se trouvant en dehors de tout bien féodal. Elle était dénommée « Dominus Totus » ville de Ronkières. C'était un fief qui relevait du duché de Brabant. Le franc Allen d'Halletrud fut d'abord une seigneurie laïque.

En 980, elle prit un caractère ecclésiastique et appartint d'abord aux bénédictins puis aux cisterciens. Le domaine s'étendait sur un vaste plateau de trois cent cinquante bonniers environ, situés à Ronkières, sur Feluy, Ecaussinnes et Henripont.

En l'an neuf cent, le franc Allen d'Haurut appartenait à un certain Bernard qui l'exploitait avec des cerfs. Nous croyons que le domaine était alors visité et dirigé par un prêtre itinérant qui, périodiquement visitait la communauté, y prêchant et y administrant les sacrements.

La seigneurie laïque d'Haurut prit fin en 980, quand Bernard se fit Bénédictin et donna son domaine à la célèbre abbaye de Saint-Ghislain.

C'est la donation de Bernard, qui donna naissance au prieuré d'Haurut, en déterminant l'abbaye de Saint Ghislain à envoyer une colonie bénédictine. Le prieuré fut fondé par l'abbé Wodon. Dès l'acte de donation signé, Wodon suit en valeur ses nouvelles possessions. Il envoya six religieux et y fit construire une chapelle, des cloitres et les bâtiments nécessaires à la vie religieuse et agricole. Le prieuré d'Haurut devenait une succursale de l'abbaye de Saint Ghislain. Les documents sont muets sur l'activité des bénédictins d'Haurut. Nous savons toutefois qu'en 1134, l'évêque de Cambrai donna à l'abbaye de Saint Ghislain les « Altaria » de Ronquières pour les bénédictins d'Haurut. Cette donation souligne que le culte était organisé à Ronquières et qu'il existait une église paroissiale.

Si l'évêque de Cambrai donne cete paroisse aux bénédictins, c'est en vue du recrutement du clergé paroissial qui sera assuré par le prieuré d'Haurut. Cette affirmation est confirmée par le fait qu'en 1212 déjà, Ronquières avait une cours scrabiale de sept échevins et constituait une communauté bien organisée. Si, au point de vue religieux, Haurut était un prieuré et une dépendance de Saint Ghislain, au point de vue domanial, il était un Allen aux seigneuries étrangères à la hiérarchie féodale.

Il jouissait d'une autonomie complète, bien englobée dans la seigneurie territoriale de Ronquières appartenant aux ducs d'Enghien et dépendant des ducs de Brabant.

En signe de leur souveraineté, les moines y avaient un bailli, ou maire et un sergent. Ils y possédaient la moyenne et basse justice. Quant à l'activité économique des bénédictins d'Haurut, la tradition littéraire n'en a laissé aucune trace, si ce n'est quelques allusions au moulin « Molendinum » qui, dans la donation de 980 était modestement inclus dans les dépendances faisant partie du franc Allen.

Le prieuré cistercien d'Haurut

Les bénédictins exploitèrent pendant deux siècles, de 980 à 1188, leur domaine d'Haurut . Pendant cinquante-quatre ans, de 1134 à 1188, ils se chargèrent des intérêts spirituels et religieux de la paroisse de Ronquières. L'arrivée des cisterciens dans le Hainaut au milieu du douzième siècle va modifier cette situation.

La donation aux cisterciens de Cambrai

En 1142, Saint Bernard fonda à Cambron, dans le pays d'Ath, une abbaye cistercienne qui connut bientôt la plus grande prospérité. Les convers de l'abbaye de Cambron croissaient toujours en nombre, tandis que ceux de Saint Ghislain allaient en diminuant. Ce fait incita l'abbé de Saint Ghislain à donner à l'abbaye de Cambron le prieuré de Ronquières à Haurut avec toutes ses dépendances. L'acte de donation voit dans celle-ci un gage de charité fraternelle. C'est en 1138 que les cisterciens prirent possession du domaine qui leur était ainsi donné et qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution Française. Comme celle des bénédictins, l'activité des cisterciens sera à la fois économique et religieuse.

Le domaine des cistercien demeure substantiellement le même que celui des bénédictins et que le franc Allen de Bernard avec ses accroissements, des diminutions, des modifications qui soulignent sa caractéristique d'être un organisme vivant. Le domaine d'Haurut s'accrut de différentes acquisitions dont la plus intéressante fut celle de l'Allen de Condrièze ou de Combreuil, qu'ils acquirent de l'abbaye de Nivelles et aussi par différentes donations.

A partir du quinzième siècle, nous assistons à une dislocation du domaine par un certain nombre d'arrentements qui le diminuent et par des retraits qui le reconstituent en partie.

Pendant deux siècles, nous assistons à l'exploitation du domaine par les cisterciens et leurs convers qui ne cessent d'affluer chez eux. Les noms de certains d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous. Frère Jehan Fougelette, maître de cour du Hainaut et de frère Gilles Karnier et savons aussi qu'il y avait des convers au moulin.

A partir du quinzième siècle, les cisterciens transforment leur domaine en ferme qu'ils mirent en location. C'est la raréfaction des convers qui détermine cette conversion de l'exploitation directe en exploitation indirecte. Les cisterciens ne se contentaient pas de cultiver leurs terres et de défricher les terrains incultes qu'on leur donnait mais ils exploitaient encore leur moulin, y faisaient la mouture du grain pour en retirer la farine, la mouture des graines oléagineuses pour en extraire l'huile d'éclairage et le broyage de l'écorce de chêne pour en faire du tanin.

Quant à l'exploitation forestière, elle s'exerçait sur un bois de 70 bonniers qui, jusqu'à la Révolution Française s'étendait non loin de la cour d'Haurut.

La politique des arrentements et des retraits

Ce sont les raisons économiques qui, à partir du quinzième siècle, décidèrent les cisterciens à aliéner certaines parties de leurs domaines par arrentements, c'est-à-dire, des cessions moyennant le paiement de rentes par les acquéreurs.

L'une des particularités les plus intéressantes de ces cessions consistait dans une clause de retrait qui donnait à l'arrenteur la faculté de rentrer en possession de son bien sous certaines conditions. Nous vous signalons quelques-uns des arrentements dans les pages suivantes.

Les arrentements

```
En 1411, l'arrentement du moulin ;
En 1412, l'arrentement de 72 bonniers de Quenois ;
En 1419, l'arrentement de 92 bonniers de Lalais (Ecaussinnes) ;
En 1452, l'arrentement de 36 bonniers de la Malmaison ;
En 1461, l'arrentement de 36 bonniers de Helleupret à Ecaussinnes.
```

Les retraits

```
En 1600, le retrait de 39 bonniers au Quesnois ;
En 1628, le retrait des terres de Levais ;
En 1668, le retrait des terres de Helleupret.
```

De ces arrentements, deux se sont perpétués jusqu'à nous : la ferme de la Malmaison existe toujours. Le moulin, arrenté en 1411 au Seigneur d'Enghien, restera en leur possession jusqu'en 1916. C'est alors qu'il fut aliéné et rendu par le Duc d'Arenberg.

L'affermage du domaine cistercien

L'histoire de l'affermage du domaine cistercien est intéressante parce que les fermes ainsi constituées sont restées la propriété de l'abbaye de Cambron jusqu'à la Révolution Française. Et parce qu'elles existent encore comme entités agricoles avec leurs bâtiments, leurs prés et avec la dénomination qui fut toujours la leur. Nous décrivons sommairement comme elles étaient :

- La cense d'Haurut avec 71 bonniers de terres, 23 de pâturages et 9 de boscailles, soit 99 bonniers
- La cense du Tomboy avec 32 bonniers de terres et 10 de pâturages soit 42 bonniers
- La cense du chenois avec 43 bonniers de terres et 20 de pâturages soit 63 bonniers.

Ajoutons que sur le territoire d'Ecaussinnes, il y avait les censes d'Elbois ou de Lebais et celle d'Heulepret.

Les cisterciens et l'altaria de Ronkières.

Les cisterciens succédèrent aux bénédictins comme propriétaires des « altaria », c'est-à-dire de la paroisse de Ronquières.

Ils en furent les curés primaires, désignant et choisissant ceux d'entre eux qui rempliraient les fonctions de curé et se réservant la nomination du curé. Quand cette fonction fut confiée à un prêtre séculier. Ce droit de nomination se complétait par la perception d'une partie des revenus de la paroisse et notamment d'un tiers des dîmes et d'un tiers des oblations. Mais ils avaient

l'obligation d'assurer au curé une portion congrue convenable et, à la paroisse, une église suffisant aux nécessités du culte. C'est ce qui explique, qu'au 13eme siècle, ils bâtirent la belle église que nous connaissons.

La seigneurie cistercienne d'Haurut

La seigneurie cistercienne d'Haurut disparut à la révolution française. Les fermes et tous les biens des cisterciens ainsi que l'ancienne cure qui servit de maison communale de 1905 à nos jours, furent confisqués, vendus aux enchères au profit du domaine. Les ventes se firent au détriment des ronquiérois. Mais la main des moines est encore visible. Nous retrouvons le vieux moulin, les vieux ponts de Chenu, de Combreuilet, de Pied d'Eau, les vieilles fermes d'Haurut, du Tombois et des Quenettes. Et par-dessus tout, la vieille église paroissiale, malheureusement détruite partiellement par l'incendie de 1924.

La seigneurie féodale de Ronquières

Ronquières était des temps mémoriaux une « villa » agricole ou domaine faisant partie du système féodal et qui, jusqu'à la fin de la révolution française, appartint aux seigneurs d'Enghien. Le rattachement de Ronquières était personnel, le même seigneur était le souverain des deux domaines.

Définissant en 1256 son fief ronquiérois, Siger d'Enghien disait le tenir de Jean d'Audenaerde qui lui-même l'avait reçu du Duc de Brabant. Son père, Englebert, le possédait déjà en 1208 et confirme cette date à l'abbaye de Cambron dans la possession de son domaine ronquiérois.

La famille d'Enghien conserva le domaine de Ronquières jusqu'à la fin du 14eme siècle quand Jean de Luxembourg épousa Marguerite d'Enghien, héritière du domaine. La famille de Luxembourg conserva les seigneuries d'Enghien et de Ronquières jusqu'à la mort de Pierre de Luxembourg en 1482.

C'est alors que le domaine passa aux Bourbons. C'est en 1608 qu'Henri IV, roi de France , vendit son domaine de Ronquières au Duc Charles d'Arenberg qui en fut le seigneur jusqu'à la révolution française. Les biens de la famille d'Arenberg furent confisqués et réunis au domaine national. Mais en 1803, Napoléon restituait aux ducs d'Arenberg leurs biens et en particulier les terres de Ronquières. C'est au cours de la guerre mondiale en 1916, que les Arenberg vendirent ce qu'il leur restait du domaine ronquiérois et, en particulier, le moulin, le bois de la Houssière et quelques fermes.

De tout ces seigneurs, il en est un qui retiendra notre attention : Louis de Luxembourg. Parce que le 14 juillet 1446, il accorda des lettres de privilèges au serment des archers de Ronquières. Cette charte fut confisquée le 1er janvier 1494 par Philippe de Chèves, seigneur de Ravenstein et d'Enghien qui appelle Louis de Luxembourg son « Bel ayeul ». La puissante seigneurie y possédait la haute, la moyenne et la basse justice. La cour scrabiale avec sept échevins, son maire et son sergent étaient chargés d'actionner l'action judiciaire au nom du seigneur d'Enghien.

La prison seigneuriale était la marque extérieure de l'autorité souveraine du justicier seigneurial. Cette prison était une tour carrée dont la partie supérieure avait la forme d'un cône tronqué. Elle se dressait au point de jonction du moulin proprement dit et de la retenue d'eau. Cette partie a été démolie pour élargir la route. Les droits des seigneurs étaient tous similaires : droit de percevoir les cens et les rentes seigneuriales, de relief et de congé, droits de pêche et de chasse, droits de visite, des rivières des chemins. Enfin la banalité sur le moulin et le haut domaine sur les marissais. Les seigneurs d'Enghien n'eurent jamais à Ronquières de demeure seigneuriale.

La paroisse et la vie paroissiale.

La vie religieuse de Ronquières semble s'être manifestée avant la vie communale. Elle se rattache à l'activité monacale du prieuré d'Haurut. Les bénédictins en furent les premiers animateurs et, après eux, les cisterciens. Il semble certain qu'un centre religieux existait à Ronquières avant les années 980 quand Bernard avec ses serfs et ses serves exploitait le plateau de Haurut. Il est permis de penser qu'un moine itinérant était chargé de visiter la paroisse. C'est vraisemblablement pour stabiliser la situation religieuse à Ronquières que l'évêque de Cambrai donne, en 1134, les « altarias » de Ronquières à l'abbaye de Saint Ghislain.

En 1182, quand l'abbaye de Saint Ghislain donna à l'abbaye de Cambron son prieuré d'Haurut, elle y joignit les « altarias » de Ronquières.

L'abbaye de Cambron possèdera la paroisse jusqu'à la fin de l'ancien régime et partagea avec le curé nommé par elle une part des dimes et des oblations.

Les curés de Ronquières

Quand, en 1134, l'évèque de Cambrai « Liétard » donna aux bénédictins l'église et la paroisse de Ronquières, il est permis de penser que les moines d'Haurut y exercèrent les fonctions pastorales et que, après 1182, les cisterciens firent de même.

Mais il arriva que ceux-ci se déchargèrent sur un prêtre séculier le soin d'administrer la paroisse de Ronquières. Ce curé était nommé par eux et l'abbaye collatrice partageait avec le curé les revenus paroissiaux et, en particulier, les oblations et les dîmes. Ce droit de collation, l'abbaye de Cambron le garda intact jusqu'au seizième siècle. Le 11 septembre 1513, le pape Léon X le limita au profit de l'université de Louvain qui reçut le droit de représentation aux cures des Pays-Bas.

L'université pouvait exercer ce droit deux fois pendant la vie du collateur ou tous les dix ans quand le collateur était une communauté religieuse.

Nous connaissons les noms de quelques curés qui furent ainsi nommés : Abraham Demoulin en 1641, Antoine Leto en 1724, Emmanuel Laurent en 1776. Nous croyons que Jean Antoine qui avait fait ses études et qui fut nommé curé de Ronquières fut aussi nommé par Louvain.

Le curé vivait des revenus de la messe paroissiale constituée par le presbytère et une dizaine d'hectares de terres. Il recevait en outre une partie des dîmes et des oblations. Et plus tard, l'abbaye collatrice fut obligée de lui payer une portion congrue.

Les chapelains et vicaires de Ronquières

Il est permis de penser que les premiers vicaires de Ronquières furent les bénéficiaires des chapelleries qui y furent fondées au cours des siècles dans l'église paroissiale : la chapellerie Notre-Dame au 14eme siècle et la chapellerie Saint Michel au 16eme siècle.

Les chapelaines devaient décharger les messes qui y furent fondées. On peut admettre que les chapelains disaient les dimanches et les jours fériés une messe dominicale. Le binage n'était pas admis. Il fallait un second prêtre pour que la paroisse ait une seconde messe. Et comme l'abbaye de Cambron n'avait que l'obligation d'établir un curé à Ronquières, la communauté du prendre en charge les frais résultant de la nomination d'un vicaire. Les archives nous conservent l'acte par lequel, le 30 octobre 1669, le curé, le maire, les échevins et les notables procédèrent à la collation du poste de vicaire, tout en lui accordant une rémunération suffisante.

L'église paroissiale de Ronquières

Nous ne savons rien de l'église paroissiale de Ronquières avant le 13eme siècle, si ce n'est qu'on la nommait « Altaria ». Il est permis de penser qu'elle était à l'image des maisons primitives, c'est-à-dire faite de bois et couverte de chaume. L'église actuelle, construite par les cisterciens au 12eme siècle en matériaux durs est la première église en pierre qu'ai connu Ronquières. Elle est de style gothique et a connu au cours des siècles des agrandissements et des modifications diverses.

La tour et la grande nef en sont les éléments primitifs. Le transept Nord et la chapellerie Notre-Dame sont du 14eme siècle. Le transept sud et la chapellerie Saint Michel sont du 15eme siècle. Quant aux bas-côtés ils ont été reconstruits dans la seconde moitié du 18eme siècle. L'église ainsi agencée a été détruite par la foudre en juillet 1924. Elle a été reconstruite et consacrée par Monseigneur Rasneur, évêque de Tournai le 24 juillet 1927.

L'église de Ronquières avait deux chapelles. Celle de Notre-Dame, localisée dans le transept Nord avait été fondée en 1353. On devait y dire trois messes par semaine. La chapelle Saint-Michel, fondée en 1506 par le fermier Michel Posty avait son autel dans le transept sud. On y disait quatre messes par semaine.

Le presbytère ou maison curiale

Le presbytère avec une dizaine de bonniers de terres constituait la « dos ecclesias » . Il semble toujours avoir occupé l'emplacement actuel. Nous ignorons ce qu'était la cure primitive. En 1641, le curé Abraham Desmoulin en entreprit la construction. Le courtil de la cure était voisin de l'Habette (Ancienne ferme qui est aujourd'hui la maison de Micheline...). La communauté lui alloua un subside de 360 florins et l'allée de Cambron y ajouta 100 florins. La fabrique d'église emprunta 600 florins à rembourser en douze versements de cinquante florins. Pour sa nouvelle cure, le curé de Ronquières s'inspira du style flamand du moulin de Marie de Luxembourg, dame d'Enghien, qui avait été reconstruit en 1630.

C'était une cure sans étage, recouverte d'ardoises, ayant cinq fenêtres. La construction couta 1927 florins. Le curé dû vendre un bonnier de terres de son patrimoine pour en payer les frais.

En 1786, le curé Emmanuel Laurent la reconstruisit avec un étage et lui donna l'aspect d'une maison bourgeoise.

Cette cure existe toujours et, depuis 1905, sert de maison communale. Les seuls changements extérieurs qu'on y ait fait fut de changer en porte une fenètre dans la toiture. Elle est aujourd'hui la propriété du dentiste Ghislain Van Haute.

Quand Georges Malherbe arriva à Ronquières en 1905, il s'y installa dans la cure d'Emmanuel Laurent. Mais suite à une convention avec l'administration communale, on construisit une nouvelle cure à côté de l'ancienne, qui devait servir de maison communale. Il y habita pendant quarante-trois ans avant de prendre sa retraite en 1948, une retraite bien méritée.

Ce grand pasteur restera encore longtemps gravé dans la mémoire des ronquiérois. C'est lui qui, en 1926, a su reconstruire l'église incendiée le 24 juillet 1924 et lui redonner sa beauté et son style primitif. C'est aussi au curé Malherbe et au bourgmestre Emile Michotte que nous devons l'enlèvement du cimetière autour de l'église, son aménagement et la construction du mur de soutènement qui l'entoure.

Les marcularis ou marguilliers

Les marguilliers que nous appelons « clercs » étaient les auxiliaires du curé, non seulement pour le service religieux mais encore pour les écoles qui, jadis, étaient considérées comme choses d'église. Les marguilliers étaient d'abord clercs puis maîtres d'écoles ou « magister » .Il en était ainsi depuis le début du 16eme siècle. Dans les visites d'églises, l'archidiacre faisait l'inspection des classes. L'ouverture des écoles était annoncée par le curé du haut de la chaire. La fête de Saint Grégoire, patron des écoliers était célébrée chaque année par une messe solennelle.

Les écoles étaient payantes. Le clerc fournissait les locaux et percevait un minerval mensuel. L'écolage des enfants pauvres était payé par la « table du Saint Esprit » qui s'appelle de nos jours l'assistance publique. Exceptionnellement ces fonctions de clerc et de magister étaient remplies par le chapelain ou le vicaire.

A Ronquières, le cumul de clerc et de maître d'école dura jusqu'en 1869 et prit fin à la mort d'Emile Landercy. Les clercs prirent alors la fonction de clerc organiste et sacristain. Le dernier à exercer cette fonction fut François Félicien Ghyssels qui sera en fonction de 1898 à 1956. Il mourut en avril 1957 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sous l'ancien régime, l'école de Ronquières était unique, groupant dans un même local les garçons et les filles. Ce n'est qu'au début du 19eme siècle qu'il y eut deux écoles officielles, quand Sylvie Bomal ouvrit une école pour filles. Ce fut la création d'écoles officielles par l'adoption des deux écoles libres qui devinrent communales.

La vie communale à Ronquières

La vie communale à Ronquières est, pensons-nous, une émanation du pouvoir seigneurial en ce sens que les seigneurs d'Enghien, en installant dans leur seigneurie un maire et sept échevins, assistés d'un sergent, organisaient les cadres d'une sorte de pouvoir seigneurial local, à l'exemple des grandes communautés médiévales. Il est probable que l'autorité communale ne fit que s'accroitre au cours des siècles, pour arriver à son apogée à la fin de l'ancien régime.

La commune de Ronquières

Au 12eme siècle, la communauté de Ronquières nous apparaît sous diverses dénominations : celle de « villa », de « paroche », de « poste » , de seigneurie, de communauté ou de commune.

Le mot « villa » évoque l'idée de domaine, celui de « poste » ou « potestas », l'idée de pouvoir. Celui de « paroche », l'idée de communauté paroissiale. C'est celui de commune qui prévaudra. La charte de 1390 énumère les autorités de Ronquières « Amandus Prebyter », « Andreas villiens » et « Loblin ». Le curé Armand de Villiens ou le maire André et ses échevins, tels sont les chefs de la communauté religieuse et civile.

Le maire et ses échevins, dont il est le chef, s'occupent des questions administratives intéressant le village. Il forme avec eux un corps de justice locale, une sorte de justice de paix s'occupant des affaires peu importantes. Avec le curé et les échevins, ils forment la fabrique d'Eglise, s'occupant des intérêts matériels de la communauté religieuse et constituent également la table des pauvres, sorte de bureau de bienfaisance, s'occupant des indigents et des malheureux. Dans les questions administratives et judiciaires, il agit au nom du seigneur d'Enghien.

A la fin de l'ancien régime, le maire, en plus de ses fonctions traditionnelles, deviendra un agent de liaison entre le pouvoir central et les communautés religieuses ronquiéroises. C'est lui, notamment, qui publiera les ordonnances des autorités supérieures et veillera à son exécution.

Les échevins et la cour scrabiale.

En 1190, nous trouvons à Ronquières des « scrabins » ou échevins. Ils sont une émanation de l'autorité seigneuriale. C'est le seigneur qui les nomme comme il nomme aussi les maires. Le nombre des échevins semble toujours avoir été fixé à sept. Nous avons repéré trois listes complètes en 1212, en 1227 et en 1277. Nommés par le seigneur, ils restaient en fonction jusqu'à révocation. Les échevins de Ronquières formaient une cour de justice inférieure, une sorte de justice de paix qui jugeait d'après les coutumes de Nivelles. Plus tard, les seigneurs d'Enghien donnèrent à la cour scrabiale de Ronquières des échevins juristes-consultes sorte d'avocats chargés de conseiller les échevins dans les cas difficiles. Les archives scrabiales se conservèrent dans une « ferme » ou coffre de chêne que l'on enfermait dans le clocher.

Les causes scrabinales

Les procès d'ordre contentieux étaient les plus variés : procès pour coups et blessures, procès pour arriérés dans le paiement des rentes, des cents de tailles et des redevances diverses, procès pour mitoyenneté, procès pour ruptures de fiançailles. Quant à la gracieuse, elle s'occupait des questions de location de terre et de bétail, d'actes de partage.

Comme corps administratif, les échevins s'occupaient des affaires de la commune et participaient à la gestion des biens de la fabrique d'église et de ceux de la Table du Saint-Esprit. Ils s'occupaient aussi de la collecte des impôts. La collecte de ceux-ci faisait l'objet d'une

adjudication publique et attribué à celui qui se contentait du moindre tantième de perception. La séance d'adjudication se tenait sur la place, sous la présidence du maire et des échevins.

Assemblés communautaires.

Les assemblées de communautés comprenaient le notable sur qui se reposaient les charges de l'administration communale. Tout engagement de dépenses les intéressait puisqu'en réalité ils devaient payer. C'est ainsi que les travaux d'entretien, de restauration ou d'ameublement de l'église pouvait se faire sans le consentement de la communauté. C'est ainsi que la nomination du vicaire et la fixation de sa rémunération étaient de leur compétence.

Les cloches

La cloche décimale est la plus grosse des trois cloches. Elle est ainsi appelée parce qu'elle était obligatoirement fournie par les décimateurs ou percepteurs des grosses dîmes. Ceux-ci devaient la fournir suffisamment grosse pour qu'elle puisse être entendue de la paroisse entière. L'ancienne cloche décimale se brisa le jour de la Saint Thomas en 1731. Lors de la visite canonique de l'église le 3 janvier 1732, le vicaire général Wilmart constata que la paroisse était sans cloche décimale et ordonna aux mambourgs de l'église d'en réclamer une à l'abbaye de Cambron. Le procès se termina par la convention du 25 novembre 1758. L'abbaye paya cent pistoles et les mambourgs se chargèrent de la fourniture d'une cloche suffisante en vertu des accords faits. Cette cloche trois mètres septante-cinq de circonférence. Elle ne fut fondue qu'en 1760. Trois personnages y sont représentés : le Christ, la Vierge et Marie Madeleine. On peut y lire l'inscription suivante : « A l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie et de Saint Géry, patron de la paroisse. Par la misérable abbaye de Cambron, je suis mise en ce lieu et fut fondue par Joseph Simon en 1760. » Cette cloche fut détruite par la foudre en 1924 sous le pastorat de Georges Malherbe. Refondue en 1927 par la firme Michiels de Tournai, elle fut enlevée en 1943 par l'armée Allemande et refondue en 1954 sous le pastorat de Jean Tondeur. Elle avait comme parrain Léon Luycx et comme marraine Maria Brancart. Elle pèse approximativement 1000 kilogrammes et sonne le sol. Elle est dédiée à la Sainte Vierge.

La cloche de la communauté.

Elle est ainsi appelée parce qu'elle fut payée par les cotisations et les dons volontaires des paroissiens de Ronquières. C'est ainsi qu'en 1546, nous voyons Kaberman Huon donner 10 florins carolus pour aider les manants et les habitants à faire neuve cloche. Cette somme fut payée en 1547 à Jean Antoine, curé de Ronquières. Cette cloche aussi se brisa en 1770. Elle fut refondue par Joseph Simon. La refonte eut lieu dans l'ancien cimetière autour de l'Eglise. Elle fut mise en accord avec la cloche décimale. Elle couta cent florins. Elle mesure en diamètre trois pieds, huit pouces, en hauteur deux pieds et dix pouces. Placée sous le patronage de Saint Donat elle avait pour parrain François Joseph Pierard, censier de la cense d'Houyrée et échevin de Ronquières et pour marraine Catherine Brion, censière de la Bruyère. On y lisait l'inscription suivante : « A la plus grande gloire de Dieu et de Saint Géry, j'appartiens à la communauté de Ronquières. Parrain : François Joseph Pierard, Marraine Catherine Brion. Je suis dédiée à Saint Donat. J'ai été fondue par Joseph Simon en 1776 ». En 1886, elle se féla une seconde fois et il fallut quatre ans à Odilon Jouret pour recueillir les fonds.

Elle fut refondue en 1890 par César de Cellin. Elle donne le fa dièse et pèse 818 kilos.

En voici l'inscription : « Je suis dédiée à Saint Géry. Je m'appelle Zoe-Eugénie. J'ai pour parrain Eugène Jouret, curé, et pour marraine Zoé Adélaide du Coron ». Le conseil de fabrique se composait de Gustave Rousseau, président, E. Baudet, O.Jouret, marguilliers, Ch. Dechief, F. Deflandre, N. Robert. La cloche porte les armoiries de la famille « du Coron » d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles et d'une rose feuillée et tigrée de même. Elle fut détruite par la foudre en 1924 et remplacée dans la tour en 1927. Elle fut enlevée par l'armée Allemande en 1943. C'est en 1954 qu'elle fut replacée dans la tour sous le pastorat de Jean Tordeur.

La petite cloche

La petite cloche est la plus ancienne. Elle est fondue en 1577 par Adrien Steylaert, sous l'abbesse Maria Happaert. Placée à l'orient elle mesure trois pieds cinq pouces de diamètres et deux pieds sept pouces de hauteur. L'inscription latine qui y est gravée en résume toute l'histoire. Cette cloche s'appelle Ursule. Maria Happaert était l'abbesse de Mayendael au val des Vierges à Polinter près de Tirlemont. Elle abdiqua vers la fin de 1601 et mourut le 22 avril 1602. Cette abbaye était mise sous la direction et la dépendance de l'abbé de Villers.

En 1568, l'église de Ronquières avait été pillée et détruite par les bandes de protestants qui avaient incendié le prieuré de Bois Seigneur Isaac et ruiné la ville de Nivelles.

Il est permis de penser que les moines de Cambron implorèrent l'aide des religieuses de Maydendael pour que celles-ci envoient une cloche. Cette cloche fut détruite par la foudre en 1924. Elle a été replacée dans la tour en 1927 sous le pastorat de Georges Malherbe et du bourgmestre Léon Luycx.

Elle a eu comme parrain Georges Leclercq, fermier du Clipotia et comme marraine Hélène Desmet de la ferme de la Bruyère. Elle fut fondue à Tournai chez Michiels et elle pèse 600 kilos. Elle sonne le si. Elle est dédiée à Saint Donat. Etant la plus petite des trois, elle a échappé à la réquisition de l'armée allemande en 1943.

La vie industrielle à Ronquières

Ronquières au cours des siècles nous apparaît comme un centre essentiellement agricole et forestier. Son territoire comprenait une vaste étendue de prairies et de terres. On y trouvait aussi l'immense bois de la Houssière et aussi celui qui occupait septante bonniers environ du domaine de Haurut appartenant aux bénédictins puis aux cisterciens. L'industrie ronquiéroise fut donc essentiellement agricole.

L'exploitation forestière visait à la fourniture du bois de construction et de chauffage. Mais aussi du tanin dont avait besoin pour la fabrication du cuir. L'industrie agricole se concentrait principalement au moulin qu'on utilisait non seulement pour la farine mais pour l'extraction de l'huile d'éclairage et pour le broyage de l'écorce de chêne pour en retirer du tanin. Le moulin était donc une triple usine : moulin à farine, stordoir à huile et moulin à écorce.

Le moulin du franc alleu d'Haurut

Le domaine d'Haurut était habité et cultivé au 10eme siècle. Le franc alleu était limité par la Marck (actuellement la Sennette) venant d'Ecaussinnes et par la Samme venant de Feluy qui se rejoignaient au centre du village de Ronquières. Les colons, il fallait les nourrir et le moulin produisait de la farine et il était le complément de toute exploitation agricole. Le moulin n'est pas expressément nommé dans l'acte de donation de l'abbaye de Saint Ghislain mais nous le croyons inclus dans les appendices dont parle le document. Nous trouvons la preuve dans le fait que dans l'arrentement du moulin à Pierre de Luxembourg en 1411, les cisterciens se réservèrent la seigneurie sur le moulin et sur le bonnier sur lequel il est bâti.

La famille de Luxembourg ajouta donc à ce domaine ronquiérois, en 1411, un moulin à farine, un moulin à écorces et un moulin à huile. Il passa ensuite à la maison de Bourbons puis à la maison d'Arenberg avec la seigneurie d'Enghien et de Ronquières.

Les Arenberg en furent les propriétaires jusqu'en 1917. Il fut alors vendu au fermier Camille Delmeire qui en était déjà locataire. Ce sont les héritiers de celui-ci, la famille Borschaert Wargnies, qui en furent les propriétaires jusqu'à nos jours.

En 1400, le moulin était en mauvais état et nous ignorons si Hanin de Viaul y fit les réparations imposées par l'acte d'arrentement. Il est permis de penser que les Luxembourgeois y firent les travaux les plus urgents. Ce fut donc à la fin du 15eme siècle qu'on le rebâtit complètement. La tradition littéraire ne nous renseigne pas sur la date exacte de cette reconstruction. Bâti en style flamand, nous croyons qu'il est du début du 16eme siècle et qu'il est l'œuvre des ducs d'Arenberg. L'expertise faite en 1558 à l'occasion d'une fin de bail nous montre le moulin tel qu'il est aujourd'hui. Le moulin présente des caractères archéologiques des plus intéressants et mériterait d'être restauré.

La prison seigneuriale

La prison seigneuriale ne fait qu'un avec le moulin mais elle est distincte et par sa situation et par sa domination. A l'angle où le moulin proprement dit touche au pont de la retenue d'eau qui alimente le moulin se dresse une tour carrée dont la toiture avait la forme d'un cône tronqué dont le versant continue le toit du moulin et ne fait qu'un avec lui. A l'origine le toit était constitué de quatre versants. Une annexe, ajoutée tardivement, empêche d'englober, par la vue, la silhouette de la prison.

L'existence de cette prison seigneuriale est attestée dès 1489 par ce que l'on ne trouve pas un ronquiérois qui consentit à la prendre en location. Le procès-verbal d'une visite faite en 1692 par le bailli d'Enghien est intéressant pour l'histoire du moulin. La rupture des ancrages qui rattachent la tour au corps du moulin eut pour conséquence de détacher dangereusement la tour du bâtiment principal. C'est là que fut enfermée au 17eme siècle la sorcière Laurence Dupuis pendant le procès qu'on lui avait intenté. De nos jours, ce morceau de bâtiment qui constituait la prison a disparu lors de l'élargissement de la route et du pont, voici quelques années.

La vie du moulin s'identifie avec celle des meuniers qui l'exploitèrent. Le nom des Taminiau qui est bien ronquiérois se retrouve presque continuellement du 16eme et 17eme siècle. L'existence

du moulin laisse cependant quelques doutes aux temps de Bernard, propriétaire du franc alleu d'Haurut. Elle est certaine au temps des bénédictins et des cisterciens. L'acte par lequel, en 1182, les bénédictins donnèrent aux cisterciens leur prieuré le dit expressément. Il est permis de penser que les cisterciens avaient reconstruit leur moulin et leur stordoir au début du 13eme siècle et que, d'après la charte de Siger d'Enghien en 1246, le moulin, les convers cisterciens l'exploitèrent eux-mêmes. C'est ainsi qu'en 1320, nous y trouvons Wauthier de Cambrai et Frère Jean de Haspe, censier et demeurant au moulin de Ronquières.

C'est dans l'arrentement de leur moulin en 1400 que les moines le cédèrent à Hanin de Viaul dit le « monsnier » à qui ce surnom est donné à cause de son activité professionnelle.

La filature de coton a gueulo

C'est Etienne Denis qui, après la révolution de 1830, introduisit à Ronquières l'industrie cotonnière. Né en 1795, il était le fils de Marie-Joseph Fauconnier. Comme son frère mort en 1815, il était filetier, c'est-à-dire qu'il faisait filer à domicile par des fileuses la bourre de lin. Le fil ainsi obtenu, il le faisait retordre dans sa retorderie pour avoir du fil destiné, soit à tisser la toile, soit à confectionner des dentelles dont Valenciennes en était le centre.

De l'an 14 de la République Française s'était établi à Braine Le Comte Louis Desmet. Il y avait une filature avec deux moulins à filer le coton, deux écarderies dont les cylindres étaient escardés de fer, un laminoir, un déridoir, un bobinoir avec 250 grosses bobines et 400 petites. Filetier de son métier, Etienne Denis s'intéressa aussitôt à l'industrie nouvelle qui s'installait à Braine Le Comte. Il décide d'installer une filature de coton à Ronquières et de l'actionner par la force hydraulique. En 1835, il sollicita et obtint du conseil communal de Ronquières l'autorisation d'établir une filature de coton sur la Sennette à Geulo au pied du coteau que les anciens appelaient « Mont Lobiwarde » (aujourd'hui « Tienne Jaso »). On l'autorisa d'élever un barrage de trois aunes de haut, à déblayer la rivière sur une longueur de 262 aunes et d'y établir deux roues hydrauliques à « auguets ». Pierre Jamart essaya ensuite d'y fabriquer du carton mais l'affaire ne marcha pas. L'usine finit par fermer ses portes et fut transformée en petite exploitation agricole qu'occupait Arthur Jamart Pourtois et qui est devenue de nos jours une résidence campagnarde.

La distillerie de Ronquières

Le commerce de liqueurs est signalé dès le 17eme siècle. Guillaume Hardy et Antoine Thomas y faisaient le commerce de brande vin ou eau de vie. A la fin du 18eme siècle, Jacques Philippe Deprets et sa femme Catherine Brion avaient installé dans les bâtiments qui longeaient la rivière et qui ont été démolis pour le plan incliné, une brasserie de genièvre. (Cette maison a été remplacée par le restaurant abandonné le « Si Bémol »). La distillerie était installée dans les bâtiments longeant la rivière. En 1789, le grand Bailly du Brabant, en vertu des ordonnances impériales, fit mettre sous séquestre le matériel servant à la fabrication du genièvre. En 1798, Jacques Deprets donna cette maison à sa faille Gertrude. Ensuite, elle fut vendue à Rémy Cochet qui, en 1824, quand il fut nommé doyen de Chimay, le revendit au maire Alexis Havaux. A la mort de sa fille elle passa à Zoe Canart, puis à Joseph Denis et enfin à Ida Omez. Le moulin de Ronquières s'associera lui aussi à la fin du 18eme siècle. Une brasserie de genièvre qu'exploitait

Nicolas Debaille et son beau-fils Dieudonné Ménard. Elle se trouvait dans un bâtiment attenant à l'étable.

Enfin, en 1825, Jean Baptiste Deflandre installa dans les locaux de la ferme du Chenoy (ancienne ferme Henri Demoulin) une distillerie qui ne prospéra pas et qu'il remplaça par une brasserie qui cessa ses activités en 1870. Ce bâtiment a aussi été démoli pour la construction du plan incliné.

L'industrie du lin à Braine Le Comte et à Ronquières

Au 18eme siècle ainsi qu'au début du 19eme siècle, l'industrie du lin était florissante à Braine Le Comte, à Ronquières et à Henripont. Il y avait de nombreuses fileuses de lin, des tisserands qui tissaient le lin. Il y avait aussi des blanchisseuses pour la toile de lin. On n'a jamais cultivé le lin à Ronquières et cependant au 18eme siècle, il y avait beaucoup de fileuses de lin. Le curé Malherbe a connu en 1905, à la ruelle des morts, une vieille fileuse qui activait encore son rouet. De 1779 à 1793, à Ronquières sur cent vingt-six mariages, nous comptons 54 fileurs ou fileuses de lin.

De 1800 à 1830, les filetiers que nous rencontrons encore en pleine activité à Ronquières témoignent d'une industrie encore bien vivante. Les deux filetiers les plus connus sont Etienne Denis qui habitait sur la Grand Place où il tenait un magasin et dont la fille épouse le notaire Laliez et Jean-Joseph Vanderelst. Son fils, Jean-Chrysostome, sera bourgmestre de Ronquières. C'est lui qui fit bâtir les écoles communales. Il détourna aussi la route de Nivelles qui passait par la chapelle du Bon Dieu de Pitié et lui donna son tracé actuel par la ferme de la Bruyère.

Le retordage du lin

Le tissage fut longtemps une industrie familiale. C'est au début du 16eme siècle qu'il en est question à Ronquières.

Parmi les condamnés pour crime d'hérésie protestante en 1568, nous trouvons le tisserand Pierre Taminiau et Georges Lisbé. En 1655, Jehan de Gipploie faisait un trafic de toile de lin et en fabriquait. Les tisserands du 18eme siècle sont connus : Nicolas Lejour qui épousa en 1750 Marie Madeleine Lemoine, Charle Bourgueille qui, la même année épousa Marie Joseph Leclercq. Dans la seconde moitié du siècle, c'est Jacques Dujacquier, Georges Loux et Joseph Dumortier. Et enfin François Landercy et son fils Laurent. Au 19eme siècle, c'est Joseph Robert en 1810, Nicolas Landercy en 1830 et Pierre Stevens en 1834. Les Landercy, François Laurent et Nicolas constituèrent la dynastie des tisserands originaires d'Ittre et qui œuvrèrent à Ronquières pendant trois quart de siècle et dont le descendant sera secrétaire communal et clerc paroissial.

Le blanchissage de la toile.

Au début du 19eme siècle, les Poulain en possédaient une en face des fermes « marguenne » et de la petite « Baulette » dont la prairie était traversée par le ruisseau dit du « servoir ». Jean Jospeh Loux reprit la ferme du Mazy après la mort de son père Maximilien et la garde jusqu'en 1850.

C'est dans cette ferme du Mazy qui se trouve au pied du tienne à pierrettes, qu'à la fin du siècle se perpétue l'élevage du « dindon de Ronquières ».

Les brasseries de Ronquières

L'une des caractéristiques de l'ancien régime, c'est la multiplicité des brasseries et le fait que celles-ci étaient en même temps des débits de boisson. Les brasseries fabriquaient la bière et la clientèle fournissait le grain, l'orge et les autres matières premières et payait la redevance requise. Les brasseries vendaient la bière en gros ou au détail. Une tome valait 120 pots ou 240 pintes.

Les brasseries de la grand-place

Fin du 18eme siècle, nous trouvons sur la Grand-Place cinq brasseries, groupées autour de la retenue d'eau du moulin qui leur fournissait l'eau nécessaire à la fabrication de la bière.

De la place, en partant de l'aval ou en amont du moulin, deux chemins prenaient la direction de Chenu. En amont passait sur le pont de la retenue d'eau la route de Braine Le Comte à Nivelles. En aval de la chute d'eau passait à gué une seconde route allant vers Chenu. Ce passage était communal mais l'autre était un passage privé qui appartenait au moulin. Le pont situé aux abords de la Petite Suisse (Le Si Bémol) n'existait pas. La route était aussi un passage à gué. Quant au pont de pierre de Chenu, démoli lors de la construction du plan incliné de Ronquières il est antique et a été construit vers 1800 par les cisterciens de Cambron.

Trois brasseries se trouvaient à proximité du pont du moulin. La première, adossée à la rivière et au pont (maison Pasquet), elle existait en 1595 et cessa vers 1825. La brasserie de l'Auge et celle du Cerf étaient localisées sur la place du moulin (probablement le restaurant l'escale), l'autre, l'ancien café Léopold Brancart avec la maison Lucien Druet.

De l'autre côté, le long de la rivière et du passage à gué se trouve la brasserie du Lion Rouge (restaurant le Si Bemol), déjà en activité en 1410 et dont la salle de fabrication a été démolie avec le plan incliné. L'autre avait un lion sculpté sur la pierre au-dessus de la porte.

Un peu plus loin, il y avait une autre brasserie qui appartenait à Antoine Thomas. Elle était du 17eme siècle. Elle a aussi été démolie pour le plan incliné.

Les brasseries du Charly des Bois

Le Charly des Bois et le Pied d'eau formèrent de bonne heure une agglomération groupant les ouvriers du bois tels que charrons et scieurs en long du bois. Cette population fête son patron avec Henripont qui n'est qu'à la pointe extrême du Charly des Bois et s'appelle aujourd'hui encore le « Charly des Postes » qui nous rappelle que les diligences et la malle postale y passaient jadis. Le long du Chemin des Postes, nous trouvons la brasserie « Gohaux » qui, en 1537, appartenait à Gilles Stillemans. On trouve aussi au Charly des Bois la brasserie Brulotte appartenant à François Berteau.

A la même époque, auprès du pont de pierre de Pied d'eau, nous trouvons la brasserie de la Croix de Bourgogne appartenant au Marquis d'Herzelles. Elle était exploitée par Jean Taminiau et en

1704 par André Taminiau. Le brasseur Jean Joseph Robert y faisait de la bière blanche. Enfin, au point de contact de Ronquières et de Braine-Le-Comte et d'Henripont, à l'extrémité du Charly des Bois, Jean Joseph Lefèvre avait une brasserie qui, en 1810, était dénommée « Cambier » ou « Cambic ».

La bière a toujours été taxée à huit sous par brassin. A la fin du 17eme siècle, elle était d'un liard, soit 6 deniers par pot. En 1699, le collecteur était dit « Fermier du Liard » et se nommait Ghislain. Il y eut dans la seconde moitié du 18eme siècle une autre brasserie plus importante. Elle comprenait toutes les petites maisons de la rue actuelle de la brasserie. Elle avait été créée par le père de Jules Dekeyn, ancien bourgmestre. Elle a cessé ses activités après les années 1920. La clientèle fut reprise et approvisionnée par la brasserie Georges Hanicq de Tubize.

Le stordoir ou pressoir à huile

L'huile végétale fut avec la cire ce qu'on utilisait le plus couramment pour l'éclairage. On cultivait le colza dont la graine fournissait l'huile. Pour cette utilisation, le stordoir marchait à la force hydraulique et c'est au moulin qu'on établit ce stordoir. Dès 1411, le moulin de Ronquières s'était annexé un moulin à huile. Il était encore en activité au début du 19eme siècle.

Il était constitué d'une cuve de pierre qui recueillait l'huile et d'une autre aussi en pierre qui broyait les graines.

En 1824, nous trouvons encore dans le stordoir du moulin une « huge » à colza. Nous supposons que le colza était cultivé à Braine-Le-Comte vers 1800 par le fermier Druet. Quand les moines vendirent le moulin, ils se réservèrent le droit d'utiliser sans rétribution le stordoir du moulin.

La papeterie de Pied d'Eau.

Pied d'Eau et le moulin ont toujours été un endroit propice à l'établissement d'une usine hydraulique qui était déjà en activité au 14eme siècle. En 1823, un médecin d'Arquennes résolut de la remettre en activité et demande au conseil communal l'autorisation de construire une usine hydraulique au pont de Pied d'Eau.

L'ingénieur en chef du conseil des mines ayant donné un avis favorable, le conseil communal, dans sa séance du 3 mai 1829 autorisa l'établissement de cette usine. L'usine prospéra rapidement et, dès 1834, Hélin sollicita et obtint l'autorisation d'ajouter à son usine deux roues à pattes et, en 1836, d'approfondir de soixante centimètres le lit de la rivière et de capter l'eau du vivier de Pied d'Eau qui appartenait au Duc d'Arenberg.

Le jardin des archers

Les reliques du serment des archers de Ronquières sont nombreuses. La statue fut malheureusement vendue sans autorisation préalable de ses supérieurs tant ecclésiastiques que provinciaux par le curé Jean Tondeur. Elle était une des plus veilles de Belgique et avait une valeur inestimable. La bannière de Saint Sébastien, déposée depuis 1980 (année du millénaire) au musée de Braine-Le-Comte, la charte constitutive de 1446 et les débris du collier que portait leur chef ou connétable dans certaines circonstances.

La statue

Saint Sébastien était le patron des archers. Les archers de Ronquières avaient déposé la statue de leur saint patron dans l'église de Ronquières qui en assurait la garde et qui était considérée comme la chapelle de la confrérie mais cette statue restait leur propriété. Aucun curé n'avait le droit de vendre un bien appartenant à la guilde. Cette statue était un patrimoine artistique appartenant à toute la communauté de Ronquières. Cette ancienne statue fut déposée dans l'église vers 1446 par les archers. Elle avait été achetée par les archers à Bruxelles et était déjà considérée comme une des plus anciennes de Belgique. Elle était en chêne massif, faites dans un seul bloc de chêne, artistiquement travaillée et qui représente le saint debout, lié à un arbre et le corps transpercé de flèches. Elle aurait été à l'honneur lors de la célébration des fêtes du millénaire en 1980. Cette statue avait une signification historique qu'il importe de souligner. Elle témoigne du caractère religieux de la confrérie et rappelle que chaque année, le 20 janvier, les archers célébraient solennellement leur saint patron par une messe et un banquet corporatif. La bannière de Saint Sébastien semble dater du 17eme siècle. Elle est de soie naturelle, faite de plusieurs couleurs et brodée de plusieurs motifs divers. On y voit notamment deux branches d'arbres qui s'entrecroisent en croix de Saint André et qui figure l'arbre où il fut martyrisé. Au croisement des branches, on peut voir un médaillon où est représenté Saint Sébastien attaché à un arbre et transpercé de flèches. Elle porte l'inscription « Sanctus Sebastianus ».

Les instruments de son supplice sont : instrument de la conquête.

La charte sur laquelle en 1446 Louis de Luxembourg donne un statut légal aux archers de Ronquières est parvenue jusqu'à nous en une copie qui doit être du 18eme siècle et qui conserve les détails des privilèges que le seigneur d'Enghien donna à une société qui faisait partie de son armée seigneuriale. Cette charte régla l'existence de la confrérie jusqu'à sa suppression en 1786. Ce document est en la possession d'une vieille famille ronquiéroise habitant Ecaussinnes.

Abraham Desmoulin, curé de Ronquières et Doyen de Nivelles

Sous l'ancien régime, le titre de doyen n'était pas attaché à une cure. L'évêque choisissait parmi les curés celui qui lui agréait le mieux et qu'il jugeait le plus capable. C'est ainsi que notre curé fut doyen de Nivelles de 1673 à 1703 tout en restant curé et habitant la cure de Ronquières. C'est sous pastorat qu'il fit construire la cure qui fut complétée en 1776 par le curé Emmanuel Laurent. Depuis 1906, elle servit de maison communale et, à la fusion des communes, la ville de Braine-Le-Comte la vendit à Ghislain Van Haute qui sut la remettre dans son état primitif.

Le drame calviniste

Au moment du drame calviniste, Ronquières était un village agricole de la mairie de Nivelles et faisant partie de la seigneurie d'Enghien. Au point de vue religieux, il appartenait à la chrétienté de Nivelles et au diocèse de Namur.

La cure était la collation de l'abbé de Cambron qui était gros décimateur. A la veille de la crise calviniste, le curé se nommait Martin Bernard et le clerc Jehan Lhoir. Le maire était Antoine Lechien et le greffier Jean Taminiaux. Eloignée des grands centres et n'ayant avec Braine-Le-Comte et Nivelles que des communications difficiles, Ronquières semblait à l'abri des

infiltrations protestantes. En 1568, Ronquières apparut comme un gros centre protestant actif où le maire Antoine Lechien et le greffier Taminiaux font figure de chefs et d'entraineurs avec un organisateur de prêches et de culte.

Il est permis de penser que la dévastation de l'église est l'œuvre de ces gens. Le châtiment exemplaire qui frappa cinq des principaux meneurs souligna la place importante que Ronquières occupa dans la révolte religieuse et politique du 16eme siècle.

Il semble qu'Antoine Lechien, Jean Taminiaux et le ministre Rémy Taminiaux en furent les principaux animateurs. En les frappant, le conseil des troubles frappait la tête du mouvement. Le ministre Rémy Taminiaux était originaire de Ronquières. En 1541, il exploitait au Charly des Bois une petite ferme nommée « La Brulotte » appartenant à Jehan Charlier et qui lui-même occupait la ferme voisine dite « La couronne » . Ces deux fermes existent encore aujourd'hui et appartiennent à Jules Seutin et à son fils.

Les actes du conseil des troubles soulignent le rôle important qu'il joua dans les affaires de Ronquières et des environs. Cité à comparaitre devant le conseil des troubles, il se déroba par la fuite et fut banni par la sentence du 10 juin 1568. Nous ignorons ce qu'il est devenu. Le plus coupable était Antoine Lechien qui fut décapité. Les quatre qui furent condamnés à la pendaison sont Jehan Taminiaux, le maître Pasquier, Adrien Sainte et Pierre Taminiaux.

Le maire Antoine Lechien était considéré comme le chef de la révolte ronquiéroise. Il prit part à la campagne iconoclaste de Ronquières et des environs. Il possédait une maison au confluent du chemin du Gauge, menant à Pied d'Eau et du chemin allant au Bon Dieu de Pitié.

Les meubles furent vendus 67 livres 2 sous et 16 deniers d'Artois. La maison fut prise en bail par sa veuve, Jehan Brackman qui, le 7 juin 1576, obtint la main levée des biens de son mari. Le patrimoine passa au 18eme siècle aux Thinus qui en sont restés propriétaires jusqu'en 1900, date où ils furent expropriés par le premier élargissement du canal. Jean Taminiaux, greffier depuis 1566, possédait de nombreux biens à Ronquières, entre autres la grande maison en face de l'église qui est aujourd'hui la propriété de madame Bierny.

Le conseil des troubles entra en activité dès 1567 et la répression fut terrible. Les condamnations à mort se firent avec des modalités qui marquaient bien des degrés de culpabilité. Un seul fut décapité et les autres furent pendus. Le maire, chef des révoltés fut condamné le 26 mars 1568 de « coupe tête » et mis ladite tête sur une étoque sur la place du village. Le corps fut mis en quartier aux quatre coins de Ronquières et en cas de persévérance de l'hérésie, il sera brûlé tout vif et ses biens seront confisqués. Les autres coupables, le greffier Taminiaux, Pasquire Dépède, André Sainte et Pierre Taminiaux furent exécutés, c'est-à-dire pendus. Des autres inculpés, on se contentera de les bannir et de confisquer leurs biens.

L'approche de l'armée de Alexandre Farnèse jeta l'épouvante sur les révoltés qui, redoutant une répression sanglante, se retirèrent en pays étranger. Des trois autels de l'église, il ne restait que la table en maçonnerie. On les compléta d'un appareil monumental en chêne que l'évêque de Namur vint solennellement consacrer le dernier dimanche de septembre 1610. Après la sanglante répression de 1568, tout sembla rentrer dans l'ordre mais le feu continua à couver

sous la cendre. La faiblesse des Etats Généraux favorisa le réveil de l'esprit de révolte et les troubles recommencèrent au pays de Nivelles où les pillages reprirent dès 1580.

La nécropole des récollets, à la date du 27 décembre 1580 nous dit ce que vit le gardien des récollets Corneil Pierard. Pour détourner l'attention et par mesure de sécurité, il s'était habillé en laïc. Il vit les iconoclastes charger sur des chariots les dépouilles de son couvent, les livres du chœur et les ornements sacerdotaux. Il suivit de loin les chariots jusqu'à Bruxelles où il assista à la vente publique du butin. En 1856, dans la demande d'indemnité qu'ils adressèrent au gouvernement, les récollets estimèrent à quatre-vingt milles florins les dommages subis et accusaient les calvinistes de Ronquières et de Bornival de s'être joints à ceux de Nivelles. De là, l'exode des calvinistes de Ronquières vers la Hollande, la Zélande et l'Angleterre. Ce fut un départ sans esprit de retour, un exil volontaire afin de pouvoir vivre selon sa croyance.

Le second exode entraina le départ des ronquiérois suivants : Vinchien Walhem et sa femme Françoise Lechien, Wabran Canart et se femme Juliette Delmotte, Pierre Walhem et se nièce Françoise Huon, Jacques le Carlier et sa femme Françoise Huon, Roland Sainte, Pierre Taminiaux et sa femme , Jehann-Nicolas Taminiaux et sa femme Maria Jehan le Vigneron, Pierre Marc et sa femme Catherine Huon, Guillaume Delmotte et sa femme Charlotte Marcelle, Pierre de la Pierre, Clément Bonart, Fiacre Taminiaux, fils du greffier, Louis Parmentier, Mathieu Huon.

Cet exode vida Ronquières de son contenu calviniste. Désormais, la paroisse sera orthodoxe et les curés Guillaume Snoeck, Firmin Bonavoine et Nicolas Serinchamps pourront se consacrer à la restauration matérielle et spirituelle de leur localité.

Le mur d'enceinte de l'église

Le mur d'enceinte de l'église recèle une grande quantité de pierres tombales.

La pierre du curé André Mulpas : « En ce lieu repose le corps de vénérables personnes, maître André Mulpas formé par la sainte théologie, qui trépasse le 13eme jour de décembre 1640. Il était de Braine-Le-Comte et avait été le « farnulus » domestique élève du fameux François Dubois ou Docteur Sylvius de cette ville, professeur à l'université de Douai. »

La pierre d'Abraham Desmoulin : « Ici git Maître Abraham Desmoulin. Ayant été pasteur en ce lieu pendant 63 ans, doyen 30 ans de Nivelles. » Il mourut âgé de 87 ans en 1703. Il a fait et dit : « C'est assez lecteur, Requiescat in pace ». Abraham Desmoulin était originaire de Braine-Le-Comte et son père était tenancier du chapitre de Nivelles. Il est enterré dans le chœur de l'église, à gauche de face. Vous pouvez admirer dans le mur le magnifique mausolée de pierre bleue.

La pierre du curé Jean Joseph Dessart, pasteur de ce lieu, décédé le 25 brumaire an 7 âgé de 54 ans. « Ci git, troupeau, votre pasteur qui dans son temps n'eut d'autres envies que de graver dans vos cœurs la règle d'une sainte vie. Maintenant, pensez qu'il réclame, ayant passé l'heure dernière, l'éternel repos de son âme, par le moyen de vos prières. Resqiescat in pace ». Jean Joseph Dessart était censier de la ferme de la Bruyère qu'occupait anciennement Julien Vancutsem.

La pierre du clerc Jérôme Baudine. « Ayant estez clerc l'espace de 62 ans, âgé de 92 ans ». Il mourut le 26 septembre 1723. Jérôme Baudine était clerc et maître d'école, en même temps que censier à la ferme du Quesnoy qu'occupait Serlippens avant sa démolition pour le plan incliné de Ronquières.

Les pasteurs de Ronquières

Ronquières a du avoir des pasteurs du clergé séculier au moins depuis 1134. C'était une condition formelle imposée aux abbayes par l'évêque lorsqu'il leur donnait une paroisse.

Le premier pasteur mentionné est « Amandus », presbytérien de Ronquières en 1190 et en 1197.

En 1217, Johannes de Runchires. Précédemment, les curés recevaient le tiers de toutes les dîmes et revenus de l'église.

Godefroid accepte un nouveau règlement, c'est-à-dire une portion congrue de 20 livres de Hainaut en échange de son tiers de grosses dîmes. Il abandonne la dîme des laines et agneaux sous réserve de la part ordinaire du clerc. Il reçoit toutes les menues dîmes et offrandes à l'église, conserve le tiers des légatas d'une valeur supérieure à cinq sous de Louvain et obtint l'intégralité des autres légatas. Il supportera les dépenses de synodalia (à l'évêque) et des frais de visite de l'archidiacre et du doyen.

Comme on peut le penser, ce règlement n'empêcha pas maintes contestations. C'est ainsi notamment qu'un arbitrage du intervenir en 1315 pour déceler de la nomination du clerc glissier et l'attribution des draps, linceuls, chandelles et tortis apportés avec les morts lors des enterrements. Il fut du reste modifié et complété par divers menus accommodements. En 1300, le curé Frankenaire, en 1350 le curé Hubert Duvekin. Avant 1448, sire Martin, jadis curé de Ronquières tenait avec Jean de la Luet 2 bonniers de terres et de pâturages tenant à Gioulx de l'Escaille (Au Quesnoy) .

Les papes Sixte IV et Léon X en 1513 accordent à la faculté des arts de l'université de Louvain le privilège de présenter un candidat curé une fois tous les 10 ans, lorsque le patronat appartenait à une communauté ecclésiastique ce qui était le cas de Cambron à Ronquières.

En février 1569, Sire Martin Boart, d'une famille de Nivelles, fils de François Boart, curé pasteur, il assiste le calviniste Jean Taminiaux, greffier de Ronquières allant « à son dernier supplice » : il fut pendu à un arbre de son jardin de la grande maison en face de la porte de l'église. Au 15 décembre 1571, il a 31 ans et est encore mentionné au 22 juillet 1576.

En 1585, au 15 novembre on trouve Jaspar Ninonvres. Puis il y eut Guillaume Snoeck.

Au 31 mars 1591 est nommé Firmin Bonnemain, décédé le 16 octobre 1601. Est alors désigné par Cambron Nicolas Pochérianus ou des Sérinchamps.

Le 6 juin 1639, c'est André Mulpas né à Braine-Le-Comte qui lui succède, désigné aussi par Cambron. Il décède prématurément en décembre 1640 et est inhumé dans l'église, d'après sa pierre tombale.

En 1641, en février est désigné Abraham Desmoulin, né à Hennuyères. Il est installé sur présentation de la faculté des arts de l'université de Louvain où il était encore aux études. Il restera à Ronquières jusqu'à sa mort survenue le 23 mai 1703, à l'âge de 87 ans, alors qu'il venait d'avoir cédé sa cure à Maître Joseph Dessard « per permutationem canonicam », en échange d'une pension de 150 florins. La permutation approuvée par Cambron le 31 mai et par l'évêque de Namur le 2 juin 1703. Il avait construit la cure à ses frais pour 1927 florins, sauf 100 florins donnés par Cambron. Depuis 1673, il était, tout en restant curé de Ronquières, doyen de la chrétienté de Nivelles.

Pendant tout un temps, il avait dirigé une exploitation agricole comprenant à un moment donné jusqu'à une vingtaine de bonniers, terres et prés (neuf bonniers de la messe pastorale, quatre et demi bonniers de biens personnels et six bonniers de terres en location). Au recensement il déclarait un valet, une servante, deux chevaux, un poulain, douze vaches et veaux et deux cochons. Une pierre tombale rappelle sa mémoire.

Le 31 mai 1703, Maître Jean-Joseph Dessard est nommé par Cambron. C'était un ronquiérois né en 1670 à la ferme de la bruyère et sa mère était la sœur d'Abraham Desmoulins. Il mourut en fonction le 25 septembre 1724 et sera inhumé dans l'église. Son frère Jean-Baptiste Dessart, né en 1676, curé de Villers la Ville en 1716, doyen de la chrétienté de Genappes en 1735 et décédé en mai 1759 avait choisi le même lieu d'inhumation. Leurs pierres tombales existent encore aujourd'hui.

Comme son prédécesseur, Jean-Joseph Dessart s'étaitoccupé de cultures, ainsi qu'on peut le constater par le détail de la vente faite après son décès.

Le 6 octobre 1724, Antoine Joseph Leto, né à Baudour en 1699, est nommé sur présentation de Louvain. Il restera jusqu'à sa mort le 7 août 1756. On voit toujours sa pierre tombale.

Le 17 juin 1759, Antoine-Joseph Gérard, baptisé à Namur le 18 octobre 1722 est nommé par Cambron. Il est décédé en 1775. De son temps, l'église fut agrandie et son mobilier embelli. Le 23 mai 1776, Philippe Emmanuel Laurent de Jodoigne reçoit l'investiture canonique de Louvain. Il est âgé de 41 ans. Il décède à Ronquières le 23 juin 1793après avoir eu de vifs démêlés, deux avec Cambron à propos de sa compétence et de la reconstruction du presbytère.

Du 19 juilet 1793 au 17 juin 1794, Pierre-Joseph Dupire est « Desservitor ». En 1794, Jean-Baptiste Bertrand, né à Wavre en 1760 est nommé sur présentation de Louvain. Il serait resté caché à la ferme de Haurut pendant plus de trois ans, de 1797 à 1800. Il avait refusé le serment de haine à la royauté.

Avec le concordat de 1801, la paroisse est classée dans les succursales et ses pasteurs sont desservants. Auparavant, les pasteurs ronquiérois étaient nommés et rétribués par Cambron. Ils restèrent en fonction à Ronquières jusqu'à leur décès. Désormais, ils seront désignés par l'évêque de Tournai et rétribués par l'état et encadrés dans la hiérarchie du diocèse. Ils ne feront ordinairement plus à Ronquières qu'un passage plus ou moins court.

Parmi les 15 desservants qui se sont ainsi succédés depuis 1801, citons seulement comme exemple :

- 1. Abbé Philippe Edward Conart qui resta 26 ans de 1850 jusqu'à son décès le 14 avril 1876. Il fut inhumé à Ronquières et ses paroissiens lui élevèrent sur la façade de l'église un monument commémoratif en reconnaissance du dévouement qu'il avait montré lors du choléra de 1866.
- 2. Abbé Georges Malherbe. Il resta de 1905 jusqu'à sa retraite en 1948? De son temps, l'église, frappée par la foudre le 24 juillet 1924, est incendiée. Elle fut restaurée en 1927 et classée un an plus tard comme monument historique ainsi que son mur de soutènement, par arrêté royal du 12 mars 1950.

Une page du folklore ronquiérois

Tout le monde a entendu parler de la « Belle Hôtesse ». En 1800, quand la forge Canart cessa et qu'on entendit ni le soufflet attisant le feu, ni le marteau frappant le fer rouge sur l'enclume, la maison de la forge était isolée. Dans les environs, il n'y avait guère que trois habitations. En arrière, la genièvrerie de Jacques Deprets, (restaurant le Sibémol) à droite et au pied du chemin montant à la chapelle du Bon Dieu de Pitié, la maison de Pierre Moulin et, de l'autre côté, au point d'intersection de la rue Surbise et du chemin d'Ecaussinnes, la maison de pierres habitée successivement au 17eme siècle par Théobalde Chenu, Jean Chenu et Nicolas Chenu qui fut maréchal. Ce fut cette famille qui donna son nom au hameau.

Et à l'arrière-plan la grande ferme du Quesnois, tandis qu'à l'entrée de la rue Surbise, la ferme dite « la Belle Maison ». Commencé en 1826, le canal avait été inauguré en 1832. Trois écluses accostaient les trois vieux ponts, le pont d'aise, le pont à Lalieu et le pont de Pied d'eau. L'écluse de Chenu était enjambée par un pont sur lequel passait la route de Braine-Le-Comte à Nivelles. C'est à proximité de cette écluse que Félicien Goïens et sa femme Eléonore Stadiot construisirent la « Belle Hôtesse ». Probablement en hommage à Eléonore. C'est donc une auberge presque deux centenaire. Elle passa ensuite à Séraphin Balsacq et ensuite à sa fille qui épouse Théodore Robin.

Elle fut démolie au moment de la construction du plan incliné.

La forge des Ypersiel

Sur la partie de terrain qui leur échut Alexis et Casimir Ypersiel reconstruisirent la forge paternelle. La forge de Chenu était définitivement fixée à côté du pont d'aise, le long de la Samme. Plus tard, les Ypersiel la vendirent à Ernest Duchamp qui la passa à son fils Léon. Elle fut ensuite exploitée par Léon Ghislain qui, plus tard, la transféra à peu près à l'endroit de celle de Pierre Goîens. Elle fut démolie au moment de la construction du plan incliné.

La chapelle cistercienne du bois d'Haurut

L'ancienne chapelle du prieuré d'Haurut était robuste et tombait en ruine. Il fallait la reconstruire parce que les moines en avaient besoin, vu les nombreux séjours qu'ils faisaient à Haurut. Les fermiers devaient les héberger et les locataires des deux rivières, leur fournir le poisson dont ils avaient besoin.

C'est le bailli de Cambron, Georges Leclercq qui présida à la reconstruction au début du 17eme siècle. Il était de Braine-Le-Comte et faisait partie du magistrat de la ville. C'est lui qui à cette époque fut chargé par l'abbé de Cambron d'offrir à Notre-Dame un calice d'argent.

La ferme d'Haurut était alors occupée par Charles Antoine et se femme Françoise Buisseret et leurs douze enfants. Ces époux furent enterrés à Ronquières au pied de l'autel Saint Géry (jadis Saint Michel). La pierre tombale encastrée dans la muraille à droite de l'autel les représentant tous les deux agenouillés au pied de la croix. Ce coin de l'église servait de sépulture à la famille Antoine, originaire de Braine-Le-Comte. La chapelle de la ferme de Haurut fut reconstruite et achevée en 1604 et la messe y fut célébrée pour la première fois le 22 février 1605 par le cellerier de Cambron. Cette chapelle fut démolie en 1983 lors de la mise en état de la maison fermière.

Le mobilier de la chapelle délivré par Georges Leclercq se composait : une chasuble de Camelot rouge avec une croix de triple velouté, corde de même, étole et manipule. Une même aube avec les parties y requises. Un drap d'autel et deux courtines de camelot cramoisi avec les franges raides garnis d'anneaux. Un plat de deux pottequins d'estaing, un tableau de Notre seigneur en croix sur toile avec cadre de bois. Un calice de pied de cuivre doré et le dessus en argent doré avec la platine et la cuiller de même ainsi qu'une custode. Deux grandes nappes d'autel de trois aunes et demie de long chacune de cinq quartiers de large. Le boursier donna deux petits frênes de pachis pour les deux chandeliers et un bénitier. Depuis près de 400 ans, la chapelle de Haurut est là. Les nervures disent à la fois qu'elle fut et ce qu'elle aurait pu devenir.

Les fermiers d'Haurut et le bailli de Cambrai à Ronquières

Les fermiers qui exploitent la ferme d'Haurut au début du 17eme siècle et les baillis qui en surveilleront l'exploitation sont originaires de Braine-Le-Comte. Charles Antoine qui occupait la ferme au début du 17eme siècle était de cette ville. Il fut remplacé par sa fille Anne Antoine qui avait épousé Guillaume Marsille. Leur fils Charles Marsille sera vicaire de Ronquières. Françoise Marsille épousa François Pierard, futur mayeur de Ronquières lequel lui succéda à la ferme d'Haurut. Les derniers fermiers furent Emile Vancutsem, Jean-Baptiste Vancutsem, qui fut bourgmestre de Ronquières et président de la fabrique d'église. Il mourut en 1985 et fut remplacé par son fils Emile qui racheta la ferme d'Haurut.

Les chapelles

La chapelle du Bon Dieu de Pitié

La chapelle a été reconstruite en 1553, mais elle existait bien avant. C'est le pasteur Johannes Antonius qui la fit rebâtir. La pierre au-dessus de la niche porte l'inscription suivante : « Jean Antoine, curé de Ronquières ». La statue est en terre cuite, représentant le Christ de Pitié assis sur un rocher, en attendant la crucifixion. Elle est couronnée d'épines. Ses mains sont ligotées avec des grosses cordes et il tient en main un roseau. Elle a échappé à la fureur des iconoclastes en 1568. Malheureusement, en 1974, des vandales se sont introduits dans la chapelle et ont brisés complètement la statue.

C'est grâce au grand talent du grand artiste Parentain de Bruxelles qu'on a pu la réparer. Elle a été replacée dans la chapelle qui avait été nouvellement restaurée et pourvue d'une nouvelle toiture. En 1986, au mois d'avril, elle a de nouveau été saccagée. Elle fut de nouveau restaurée. Le samedi 7 aout 1986, veille de la Saint Géry, patron de la paroisse, elle fut replacée dans la chapelle où une messe fut célébrée. Depuis 1980, année du millénaire de la paroisse, une messe est célébrée chaque année à la même époque. Le dimanche matin, elle avait été saccagée et provisoirement, la statue se trouve dans l'église paroissiale.

La chapelle Sainte Barbe

Elle est construite aux abords de la cense de la Bruyère. Elle renferme une statue en plâtre de Sainte Barbe. Placée sur un autel en pierre dont l'inscription porte qu'elle fut construite en 1848 par Alexandre et Balthazar Maistriaux. Elle est en très mauvais état et nécessite une bonne restauration.

La chapelle de Saint Roch

Elle fut construite en 1866 au moment où Ronquières était frappé par le choléra. Nous en trouvons une au chemin d'Ecaussinnes édifiée en 1866 par les héritiers de Jean-Baptiste Deflandre, en mémoire du frère Louis Deflandre, décédé, victime du choléra.

La seconde fut constuite au chemin de Pied d'Eau par Sylvie Bomal. C'est à cette époque que les habitants ont offert à l'église la belle et vieille statue de Saint Roch en chêne. Elle se trouve toujours dans notre église.

La chapelle Sainte Rita au pont d'aise

La chapelle Sainte Rita a été reconstruite par Ida Omez. Elle touche au pont d'aise, à proximité du Sibémol. Elle remplace la chapelle pariétale qu'on avait mise dans le mur de clôture qui fut détruit il y a quelques années.

La chapelle du Tienne à Piérettes.

Au charly des Bois, en haut du Tienne à Piérettes, se trouve une chapelle qui fut restaurée en 1951 et dédiée en l'honneur de la Sainte Vierge, invoquée sous le vocable de Notre Dame de la Délivrance. Au cours de la guerre de 1940 à 1945, tous les jeudis du mois de mai, les paroissiens s'y réunissaient vers 19 heures pour la récitation du chapelet.

La chapelle de Saint Hubert

A l'orée du bois, à l'extrémité du hameau dit « Mon idée » se trouve une vieille chapelle en pierre bleue dédiée à Saint Hubert et qui a été restaurée en 1950. C'est la chapelle des chasseurs, aux abords des terrains de leurs exploits cynégétiques.

La chapelle de la cense du flamand

A Fauquez, à l'entrée de la ferme du docteur Flass, celui-ci a élevé une chapelle en pierre en l'honneur de la Notre Dame de Lourdes.

Les niches sanctorielles reposant sur un pied

Ce sont les plus nombreuses et nous en comptons huit.

Les trois chapelles de l'Escavée

L'Escavée conserve trois chapelles à chacune de ses extrémités et une au centre.

En haut se dresse la chapelle de Notre Dame de Lourdes. Elle est construite entièrement en pierre bleue et a été batie par le propriétaire de la ferme voisine Emile Foubert.

Au milieu, nous trouvons la chapelle Saint-Antoine qui fut construite par la famille Lieds-Denayer. Elle aussi a besoin d'une sérieuse restauration.

En bas, on peut voir la chapelle tout en pierre dédiée aussi à la Vierge de Lourdes. Elle a été construite en 1884 à la mémoire de Victoire Denis. A ce jour, elle a été déplacée pour la construction du magasin d'André Lieds et se trouve à l'entrée du château, au milieu de la rue du Page.

A la rue de Pied d'Eau

La première chapelle est dédiée à Saint Roch. Elle est citée plus haut. Quant à la seconde, celle de Sainte Rita, en face du grand vivier de Pied d'Eau, elle fut construite par Rachel Wargnies, épouse d'Henri Boschaert meunier de Ronquières. Elle est maintenant la propriété de la famille Georges Lelièvre-Rosy qui, malheureusement, la laisse tomber en ruine.

Les chapelles ou niches parientales

Les chapelles les plus intéressantes de Ronquières sont les trois niches parientales encastrées dans les façades des maisons et destinées à recevoir un saint.

La première de ces niches est celle de la façade du moulin. Elle abritait jadis une statue de Sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des meuniers.

La seconde est celle de la façade d'une petite maison à Pied d'Eau et qui contenait jadis une statue de la Vierge.

Enfin, sur le mur septentrional de la tour de l'église, face à la rue des combattants, conserve une niche parientale dont les sculptures qui l'entourent ont été martelées. Nous ignorons à quel saint elle était dédiée.

La chapellerie de Sainte Catherine à Ronquières.

Dès le début du 15eme siècle, nous pouvons prouver l'existence à Ronquières d'une chapelle et d'une chapellerie de Sainte Catherine. Elle était installée à Ronquières dans l'église paroissiale. Elle avait son chapelain, ses biens meubles et immeubles et était dédiée à Sainte Catherine d'Alexandrie qui fut très populaire en Occident. Les meuniers de certaines régions la prirent comme patronne parce que les moulins étaient actionnés par des roues, mettant leurs meules en action. Les charrons la prirent aussi comme patronne. Cette chapellerie fut fondée au 15eme

siècle, son chapelain était Julien Liebet. Elle était localisée dans la nef septentrionale, entre la chapelle Notre Dame et les fonds baptismaux. Elle avait des biens meubles et immeubles et des rentes pour l'entretien de son chapelain et de sa chapelle. Le cartulaire de Cambron nous conserve le détail des biens qu'elle possédait : trois maisons dont l'une tenait au courtil de Jehan Lharte, la seconde avoisinait avec Gilasceau ou Galsemont et la troisième tenant au courtil du Gaillar, avant d'arrivée à l'Escavée et huit parcelles de terre d'une contenance totale de cinq bonniers. Ces biens soulignent l'importance de la chapellerie Sainte Catherine à Ronquières et le rôle joué par les meuniers.

La chapelle de Notre Dame de Quintoux

Dans le bois de la Houssière, presque à la sortie entre le Flinchaux et le Charly des Bois, se trouvait une petite chapelle en brique avec une statue de la Sainte Vierge que la dévotion populaire a surnommée « Notre Dame de Quintoux ». Cette chapelle fut bâtie en 1811 par Alexis Havaux, mayeur de Ronquières pour accomplir une promesse qu'il avait faite à la Sainte Vierge. Sa petite-fille Evelyne-Françoise souffrait de coqueluche, vulgairement appelée « quintoux » et son état inspirait de vives inquiétudes. Alors le père promit que, si sa fille guérissait, il ferait construire à l'endroit indiqué dans le bois de la Houssière qui était la propriété du duc d'Arenberg.

D'autres personnes eurent aussi recours à la Vierge pour la guérison de la même maladie et furent pareillement guéris. Bientôt, cette dévotion grandit et s'étendit aux villages avoisinants. Les pèlerins avaient coutume de faire des offrandes qui ont été employées à célébrer des messes dans l'église de Ronquières. Les pèlerins venant toujours plus nombreux, en 1886, une chapelle fut transférée dans l'église de Ronquières. En 1906, après son installation à Ronquières, le curé Georges Malherbe instaure le pèlerinage de Notre Dame de Quintoux qui se célébrait chaque année le premier dimanche de mai et était suivi par une très grande foule de pèlerins.

Après la guerre de 1914-1918, la procession a été escortée par un groupe de cavaliers nommés « les écuyers de Notre Dame de Quintoux ». Ce groupe a été reconstitué en 1980 pour le millénaire de la paroisse et continue chaque année à accompagner la procession au Bon Dieu de Pitié, à la fête de saint Géry.

La chapelle cimetériale de Saint Michel

C'était une véritable chapelle cimetériale et pour le comprendre il suffit de penser à l'ancien cimetière de Ronquières et c'est là que l'on inhumait le plus grand nombre de défunts.

L'autre cimetière était à l'intérieur de l'église. On le réservait au clergé et aux notables. Les pierres tombales que le curé Malherbe a répertoriées en 1907 et qu'il a encastrées dans le mur de soutènement de l'église nous donnent une idée approximative de ce cimetière intérieur. Notons que le chœur était réservé au clergé et la nef aux simples fidèles.

Voici une liste d'une partie des sépultures.

Les curés Firmin Bonnemaire 1601, André Mulpas 1640, Abraham Desmoulins 1703, Jean-Joseph Dessart 1721, Antoine Leto 1756.

Les chapelains Claude de Giploi 1641, Noël Marsille 1689.

Les clercs Antoine Walez 1623, Jérôme Baudine 1723, Charles Baudine 1728.

Les Mambourgs : François Pierard, mambourg des trépassés 1643, Martin Moriau mambourg de Notre Dame 1640 et sa femme Jehan Huon 1656.

Les sergents Louis Wartelle 1637 et sa femme Catherine Maceau.

Les fermiers Pierre Crohin, censier de Malmaison 1616, Christophe Dutilleux, censier de Lobiward 1623 et sa femme Gilette Duquesne 1630, Michel Briffaux, censier de Gotteurieux 1672 et sa femme Elisabeth Dehoux.

Si nous ajoutons tous les anciens curés, les anciens chapelains qui tous furent enterrés dans l'église, et tous ceux dont les pierres tombales ont disparus, nous devons en conclure que l'église était jadis un véritable cimetière.

La nécropole des Antoine

La chapelle Saint Michel était spécifiquement la nécropole de la famille Antoine. Les pierres tombales ont disparu. Nous croyons que Michel Pastich et sa femme Marguerite, que Jehan Antoine et sa femme Courtine Pastich y ont leur sépulture au pied de l'autel Saint Géry (anciennement Saint Michel, leur patron). Heureusement, deux pierres tombales ont été conservées qui nous rappellent le souvenir des Antoine.

1. La pierre de Charles Antoine

« Cy gist le corps de Charles Antoine en son temps censier d'Haurut qui trépassa l'an 1604, le 12 février et de Françoise de Buisseret sa femme qui trépassa l'an 1624 le 12 octobre, aussi de leurs enfants Sébastien, Pierre, Marc, Vespasien, Jean, Marguerite, Marie Madeleine, Marguerite et Adrienne. Priez Dieu pour leurs âmes ».

2. La pierre de Jérôme Baudine

« Ici repose le corps de Jérôme Baudine, ayant été clerc l'espace de 62 ans, âgé de 92 ans et de sa femme Jeanne Antoine, décédée le 8 juin 1687, de Charles Antoine son fils décédé le 20 janvier 1728 ».

Ces pierres nous conservent le souvenir de deux grandes familles ronquiéroises et d'une chapelle qui fut célèbre en son temps.

Un peu d'Histoire : les dindons de Ronquières

Jadis, une des particularités de l'agriculture à Ronquières était l'élevage des dindons.

En 1905, la ferme située au pied du tienne à piérette était spécialisée dans l'élevage des dindons et des dindes. Cette ferme en possédait cent vingt-cinq.

L'Amérique s'appelait jadis les Indes Occidentales. Quand les espagnols y arrivèrent au 16eme siècle, ils y trouvèrent des volatiles étranges qu'ils admirèrent. Ne sachant comment les appeler, ils leur donnèrent le nom de « coq d'Inde », nom qui bientôt se mua en dindons.

Tous les seigneurs voulurent en avoir dans leurs parcs. Les seigneurs d'Enghien en ornèrent leurs propriétés. Les ronquiérois allaient souvent à Enghien, notamment pour le tir à l'arc. Ils y achetèrent des œufs à couver et, peu à peu, l'élevage du dindon se développa et prospéra, d'autant plus que la coutume des jachères, qui, chaque année, laissait en friche le tiers ce qui favorisa l'élevage.

C'est au début du 18eme siècle que nous constatons à Ronquières l'existence des troupeaux de dindons. Les cultivateurs devaient payer comme impôt la dime des dindons, c'est-à-dire un dindon sur dix. Le 22 octobre 1722, le curé Joseph Dessart attirait David Druet devant la cour scrabiale parce qu'il avait vendu son troupeau de dindons sans payer sa dime. En 1784, le curé Emmanuel Laurent intente un procès devant les échevins à Jules Loucx et à Jeanne Sempos parce qu'ils refusaient de payer la dime de leurs poules dindes.

Les dindons ronquiérois étaient tellement réputés que, souvent, les baux stipulaient comme rendage l'obligation de fournir chaque année un certain nombre de dindons. Ainsi, en 1753, le censier de Gottentieux devait payer à son propriétaire deux bons gros dindons et en 1810, le rendage fut porté à quatre couples. La valeur marchande des dindons ne nous est connue que pour la seconde moitié du 18eme siècle.

En 1780, Joseph Leloux de Seneffe achète à Ronquières pour en faire l'élevage 70 dindonneaux qu'il paie deux escalins pièce. En 1787 Varone vend ses dindons au prix fixe suivant :

Un coq et une poule d'Inde à 1 florin 19 sous et 12 deniers.

Treize dindons à un florin trois sous pièce.

Quatre dindons à raison de un florin deux sous pièce.

Deux dindons à raison de un florin un sous pièce.

Les dindons, à la fin du 18eme siècle valaient donc en moyenne un florin et deux sous.

Bruxelles était le débouché où s'écoulaient les dindons de Ronquières. En 1760, Guillaume Coumont conduit à Bruxelles pour le compte de Nicolas Beauchef un troupeau de dindons. En 1787, Nicolas Sempos exploitait rue Surbise à Ronquières une petite ferme (actuellement exploitée par Aimé Lejeune) où nous trouvons un coq, une poule et 25 petits.

Au 19eme siècle, Ronquières les exportait encore à Bruxelles et Hubert Couniot racontait encore que dans sa jeunesse, il en avait encore conduit des petits troupeaux. (Fin du 19eme siècle).

L'élevage du dindon a disparu dans notre commune, mais on en trouve encore dans certaines fermes. A la libération en 1944, avant les fêtes de Noel, les anglais sont venus à Ronquières pour avoir des dindons de Ronquières afin de célébrer avec leurs troupes les fêtes de Noel.

Les écoles

Le 1^{er} mai 1864, le conseil communal entama des négociations avec les frères Vanderelst en vue de leur acheter deux maisons sur un terrain de 22 ares environ, situés sur la place. C'était l'ancienne maison de Léon Rouge qui était voisin de la famille Blanpain. Cette propriété longeait la Sennette et s'étendait jusqu'au jardin de la cure. Les vendeurs en demandaient 15.000 francs. Mais les experts jugeant le prix trop exagéré, le projet fut abandonné. Les écoles eussent été en plein centre, ce qui était un avantage.

L'instabilité des locaux scolaires et le choléra de 1866 furent un stimulant qui détermina le conseil communal à résoudre enfin la question des locaux scolaires. Le 9 avril 1867, la commune acheta le champ Ghoret, prairie mesurant 7 ares et 4 centiares et garnie de 40 arbres de haute futaie. Elle était située à l'entrée du village, au pied de l'escavée. Le propriétaire, Dieudonné Steinaert en demandait 6700 francs. Mais il fallait indemniser le locataire qui, moyennant 400 francs consentit à résilier le bail. La construction commença bientôt. Cyrille Godeau fut déclaré adjudicataire des travaux pour la somme de 39850 francs. Quant à l'architecte, il préféra garder l'anonymat et en raison, tout devait être terminé pour le 1er mai 1869. Le village avait ses écoles que tout le monde lui enviait. Elles avaient couté 43000 francs.

Les premiers budgets scolaires à Ronquières

Les dépenses communales commencèrent en 1845. Sylvie Bomal est en effet nommée institutrice communale à cette date. Le conseil lui vota un traitement annuel de 200 francs et y ajoute 30 francs pour le loyer des bâtiments scolaires dont elle est propriétaire. En 1846, pour son traitement, pour le loyer des écoles, pour le chauffage et les fournitures classiques aux indigents et pour l'instruction gratuite, elle reçoit une somme globale de 445 francs. A quoi il faut ajouter les rétributions scolaires pour les élèves solvables. Le budget communal de 1850 porte ce qui suit comme dépenses scolaires :

Subvention pour l'instruction gratuite	320 francs
Traitement de l'instituteur (trice)	200 francs
Indemnité de séjour	80 francs
Loyer de l'école communale	30 francs
Fournitures classiques des pauvres	60 francs
Chauffage (quote-part des indigents)	40 francs
Un solde total de	730 francs

Le budget pour une seule école communale était donc de 730 francs mais, Sylvie Bomal n'en perçut qu'une partie parce que les subventions destinées à l'école gratuite furent touchées partiellement par l'instituteur Alexis Bomal pour les indigents de son école.

La maison d'école

Aussi longtemps que Ronquières n'eut que des écoles libres, c'est-à-dire en 1845, les instituteurs fournissaient eux-mêmes les locaux. Même après 1845 et jusqu'en 1869, la commune n'eut pas d'écoles lui appartenant. La commune se contenta de leur attribuer 30 francs pour le loyer de l'école et 80 francs comme indemnité de logement.

Après 1842, le conseil accepta l'offre du bureau de bienfaisance tenant à céder gratuitement le jardin des archers pour y établir les nouvelles écoles. A la révolution française, ce jardin avait été confisqué et remis au bureau de bienfaisance.

Ce terrain fut improductif. Le 23 mars 1843, le conseil vota un budget de 3000 francs pour construire les écoles. Le Ministère de la justice n'autorisa pas la cession gratuite et le projet fut abandonné.

La ferme historique d'Haurut

La cense d'Haurut est dans toute la force du temps, une ferme Historique. C'est là que s'implanta le christianisme à Ronquières. Elle fut aussi le berceau de la paroisse et du village de Ronquières. Haurut est un vaste plateau qui limite deux vallées creusées au cours des siècles. D'un côté par la Mark (actuellement la Sennette) qui vient d'Ecaussinnes et de l'autre par la Samme qui vient de Feluy et qui se rejoignent au centre de Ronquières.

C'est là que vivait, vers l'an 1000, avec ses serfs et ses serves un homme très pieux nommé Bernard et qui se fit bénédictin. Il donna à son abbaye de Saint Ghislain son franc alleu d'Haurut. L'abbé Wodon y envoya six religieuses qui y construisirent un prieuré bénédictin avec chapelle, cloître et tout ce que réclamait une exploitation agricole.

Deux siècles plus tard, les bénédictins donnèrent leur domaine d'Haurut aux moines cisterciens de Cambron. Les moines exploitèrent leur domaine avec leurs convers et leurs colons jusqu'au milieu du 15eme siècle. La raréfaction des convers obligea ensuite l'abbaye de Cambron à fractionner son domaine et à le mettre en location. C'est l'origine des fermes de Malmaison, de Tombois, d'Haurut, des Queuettes, et du Quesnois. Les plus importantes sont celles d'Haurut, les Queuettes et du Quesnois. Celle d'Haurut occupait le point culminant et le centre du plateau. Elle est entourée de prairies et de terres qui constituent cette vaste exploitation. La chapelle désaffectée qui se dresse à la droite de la porte d'entrée de la cour témoigne que pendant 1000 ans les moins y dirent la messe. Au 18eme siècle, le mariage du mayeur Pierard, dernier rejeton des Antoine, y fut célébré.

La ferme a une vaste cour quadrilatère autour de laquelle s'alignaient les bâtiments. L'un des côtés constitue l'habitation du fermier, se terminant d'une part par le quartier que se réservait le propriétaire et de l'autre par la chapelle monacale qui fut reconstruite en 1786 et qui porte le millésime de sa reconstruction. Enfin, le quatrième côté est celui du four et du fournil qui est isolé à cause des dangers d'incendie que les anciens redoutaient par-dessus tout. L'un des angles donne accès au quartier appartement que le propriétaire se réservait quand il séjournait à Ronquières. Ce vaste bâtiment a été construit Léon du Coron et sa femme Marie Anne d'Ansey qui habitait Mons en hiver, mais qui faisait des séjours prolongés à Ronquières. Le dernier

propriétaire du 19eme siècle y habitait toujours. L'importance de cette ferme a varié au cours des siècles et a toujours diminué.

A l'époque des premiers baux, en 1430 et en 1460, elle eut son importance la plus grande avec 150 bonniers répartit comme suit :

- 40 bonniers semés de blé
- 53 bonniers de marsage
- 44 bonniers de jachères
- 9 bonniers de prairies

La jachère jouait alors un rôle important et les terres se reposaient une année sur trois.

En 1740, l'importance de l'exploitation agricole était de

- 18 bonniers de bons pâturages
- 88 bonniers de terres labourables
- 5 bonniers de pâturages médiocres ou boscailles

Soit un total d'environ 111 bonniers.

En 1830, après la crise révolutionnaire, la ferme n'avait plus que 65 bonniers.

Les fermiers et censiers d'Haurut

L'attitude des seigneurs d'Enghien vis-à-vis du domaine monacal d'Haurut est plein d'intérêts.

Dès 1411, Pierre de Luxembourg prend en arrentement le moulin de Ronquières. En 1430, il prend à bail pour 18 ans, la cense d'Haurut et ses 151 bonniers de culture. Cette spéculation semble avoir dépassé ses moyens financiers et il fut obligé de sous louer pour 9 ans à Jehan Laignaux et puis pour 9 ans à Collart Dieu qui continua son bail pendant 24 ans encore, si bien qu'il fut locataire d'Haurut pendant 33 ans.

Jehan Hallut prit alors la ferme à bail pour 9 ans ce jusqu'au milieu du 18eme siècle. C'est la famille Antoine qui occupera le plus longtemps l'importante ferme d'Haurut.

Les héritiers de Charles Antoine occupèrent et cultivèrent la ferme jusqu'au milieu du 18eme siècle. Guillaume Marsille qui avait épousé la fille de Charles et Anne Antoine prit la place de son beau-père Charles Marsille. Son fils François Piérard lui succéda. Il fut mayeur de Ronquières, épousa Françoise Marsille, fille de Charles. Avec lui s'éteignit la descendance des Antoine et les moines durent chercher d'autres locataires. Grégoire Seutin de Feluy et après lui ses enfants cultivèrent la ferme d'Haurut jusqu'à la révolution française. Elle fut alors confisquée et vendue aux enchères.

Confiscation et vente de la ferme d'Haurut

A leur arrivée en Belgique, les révolutionnaires français confisquèrent la ferme d'Haurut et la réunirent au domaine avec alors ses 79 bonniers de culture. Le 18 pluviose an IV (1793), tout le bâtiment fut adjugé au citoyen Pierre Philippe Opitum d'Ecaussinnes d'Enghien pour 2 millions et dix milles francs ou assignats. Cette adjudication ne fut pas approuvée et la ferme fut remise en vente le 18 fructidor An VIII (1800) et fut adjugée à Jean Pierre Robyns de Paris pour 32000 francs. Mais le véritable acquéreur fut Alexandre du Coron de Mons qui, en 1789 épousa Marie Anne d'Ansey. Ils eurent trois enfants Faray, Léon et Justine qui héritèrent de la ferme d'Haurut.

Au 19eme siècle, la première qui exploita la ferme après la vente à Alexandre du Coron fut Pétronille Deflandre qui épouse Michel Paul. Son frère exploitait la ferme du Quesnoy.

Quatre fermiers exploitèrent la ferme après la révolution française.

Alexis Havaux

Natif de Braine-Le-Comte, il l'occupa pendant 18 ans, de 1808 à 1823. Il eut deux filles, Aurélie et Evelina. Cette dernière épousa Jean-Christophe Vanderelst qui sera secrétaire communal et mourra Bourgmestre de Ronquières en 1872.

Aurélie épousa Félicien Canart, propriétaire de la ferme de Landrifosse. Une fille naquit de cette union, Zoe qui héritera de la maison de Jacques Depret (aujourd'hui le restaurant le Sibemol). Alexis Havaux la vendit à son successeur André Detournay pour 4000 florins soit 7236 francs, son cheptel et son matériel agricole : douze chevaux de trait, onze poulains de 2 ans et moins, huit vaches à lait, un taureau, six génisses, deux cent moutons, un troupeau de poules et en plus six charrues, quatre binoirs et quatre herses. Le char à bœuf servait à conduire la famille du fermier à Nivelles pour les marchandises, à Hal et à Bois Seigneur Isaac pour les pélérinages.

• André Detournay

Originaire d'Ecaussinnes, il succède à Alexis Havaux à la ferme d'Haurut. Il avait épousé Thérèse Meynaert, fille de Dieudonné, propriétaire de la ferme de Malmaison. En 1844, il maire sa fille à Charles Bomal de Nivelles. Il resta fermier pendant 27 ans. Le bail que la propriétaire Maire Anne d'Ansey fit à André Detournay est plein d'intérêts en raison des prestations en nature qui y sont stipulées.

La propriétaire se réserva le quartier et ses trois jardins, l'étang est ses poissons, le pigeonnier et ses pigeons, tous les arbres à fruits de la cour et du jardin d'en bas, les pommes de court-pendu de la prairie du côté de Ronquières, le trèfle et l'herbe pour les chevaux pendant dix à douze jours, cinq charrettes de bon fumier pour ses jardins, le voiturage de ses provisions de bois et de charbon de Mons à Haurut et le droit de faire paitre un poulain et un âne pendant ses séjours à Haurut. Le fermier devait enfin fournir chaque année trois couples de poulets et trois couples de canards.

Michel Paul

Originaire de Nivelles, il remplaça André Detournay. Il avait épousé Pauline Moucheron de Nivelles. Après la mort de sa femme, il épousa en 1863 Pétronille Deflandre, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Jeanne Lebacq. Il mourut le 11 janvier 1899 et sa femme en 1900.

Benoit Deprez

Benoit et sa famille remplacèrent Michel Paul en 1895 et furent fermiers d'Haurut pendant neuf ans. Ils furent remplacés par Emile Van Cutsem et sa famille. Celui-ci la céda à son fils Jean Baptiste. Aujourd'hui elle est occupée par Emile Van Cutsem, fils de Jean Baptiste et qui a racheté son exploitation en 1981.

La ferme de Quesnois

Lorsque du village, vous vous rendez au hameau du Chenu, vous voyez s'étaler devant vous les vastes bâtiments de la ferme du Quesnois. C'est l'une des plus anciennes fermes de Ronquières et la plus belle au point de vue monumental. C'est un magnifique spécimen des fermes anciennes et en particulier de celles qui appartenaient jadis aux moines de Cambron. Elle résume l'histoire de Ronquières pendant près de mille ans. Elle faisait l'admiration de ceux qui la visitèrent. C'était une des plus intéressantes curiosités de Ronquières. Elle fut démolie pour la construction du plan incliné.

La pierre tombale de Pierre Baudine

Pendant deux cent ans, la ferme du Quesnois fut appelée ainsi à cause des chênes qui l'entouraient autrefois. Elle fut exploitée par la famille Baudine, alliée de la famille Antoine de la ferme de Haurut. Les Antoine et les Baudine avaient leur sépulture dans l'église, devant l'autel Saint Michel (aujourd'hui autel Saint Géry).

La pierre tombale de Charles Antoine est encastrée dans le mur près de l'autel. Elle est datée de 1604. La pierre de Jérôme Baudine était jadis localisée dans le pavement en face de l'autel. Elle est placée aujourd'hui dans le mur de soutènement de l'église. Jérôme Baudine avait été clerc sous le pastorat d'Abraham Desmoulin (qui avait dirigé la paroisse de 1641 à 1703). Il fut aussi le maître d'école ? Cette pierre est intéressante parce que les Baudine furent , de 1604 à 1800, de père en fils, les exploitants de la ferme de Quesnois.

La ferme du Quesnois, relique monacale du 18eme siècle

La ferme du Quesnois nous conserve le type idéal des anciennes fermes monastiques, un type admirablement bien conservé et qui nous aide à comprendre comment nos ancêtres concevaient la vie agricole.

La ferme est constituée par une vaste cour quadrangulaire, entièrement clôturée par les bâtiments de l'exploitation. Le côté regardant le midi recevait en plein les rayons du soleil. Il était occupé par la maison fermière. En 1800, lors de la vente de la ferme, les murs de cette maison couverte de paille tombaient en ruine. Elle comprenait une grande chambre au bout de laquelle il y avait deux cabinets, une grande cuisine qui accostait le fournil. Les Debrucq qui se

rendaient acquéreurs de la ferme reconstruisirent l'habitation du fermier en lui conservant les dispositions intérieures anciennes mais y ajoutèrent une maison de maitre qu'on appelle « le quartier » et qui servait d'habitation au propriétaire quand il séjournait à Ronquières.

Le côté du quadrilatère faisant face à l'habitation du fermier est entièrement occupé par une grange que les moines ont construite en 1780. Le côté droit de la cour, entre la grange d'une part est occupé par les écuries, les étables, la porcherie et les autres locaux nécessaires à l'exploitation.

Enfin le côté gauche en bordure du chemin qui va aux Ecaussinnes est occupé par un vaste bâtiment qui, au 18eme siècle servait de bergerie et qui est aujourd'hui une écurie pour chevaux. Ce bâtiment avait été construit en 1780. Il était neuf quand la ferme fut vendue en 1800. Nous verrons comment Jean-Baptiste Deflandre utilisera cette bergerie pendant 50 ans. D'abord pour en faire une distillerie, puis pour y installer une brasserie qui en essaimant à Braine-Le-Comte et ailleurs deviendra une vaste entreprise industrielle et agricole.

Les fermiers de 1604 à 1800.

Ils furent tous des descendants de Charles-Antoine qui mourut en 1604, fermier d'Haurut. Pierre Antoine, fils de Charles ouvre la liste des fermiers du Quesnois au 17eme siècle.

Jérôme Baudine qui avait épousé Jeanne Antoine fille de Pierre succède à son beau-père et cultiva la terre pendant plus de 60 ans. Il mourut à 92 ans. Charles Baudine, fils de Jérôme, prit la place de son père à qui il ne survivra que cinq ans. Pierre lui succéda. Enfin, Antoine Baudine, fils de Pierre, succéda avec son épouse Rosalie Dujacquier. Il fut le dernier fermier des cisterciens au Quesnois. Il mourut avant l'arrivée des révolutionnaires français. Sa femme Rosalie assista à la confiscation des biens et à la vente de la ferme en 1800.

La confiscation et la vente de la ferme du Quesnois

Les armées révolutionnaires françaises envahirent la Belgique en 1792. Sans tarder, ils décrétèrent la confiscation des biens des couvents et les mirent en vente. Les fermes des moines de Cambron subirent ainsi le sort en 1798- 1800. Le 18 pluviose an 6 (1792), la ferme du Quesnois fut mise en vente et adjugée au citoyen Pierre Joseph Opitum d'Ecaussinnes d'Enghien pour 2 millions en assignats. L'adjudication ne fut jamais approuvée et la ferme fut remise en vente le 18 fructidor an VII (1800) et adjugée 26000 francs à Pierre Robyn de Paris. La propriété était de cinquante-cinq bonniers. Elle avait été vendue à raison de 465 francs le bonnier. Le fermier Antoine Baudine la cultivait avec 8 chevaux et 22 bêtes à cornes ce qui donne une importance de l'exploitation.

Le véritable acquéreur en avait été Leon du Coron de Bruxelles. En 1805, il semble l'avoir cédée à un certain Dubruc de Mons au nom de qui nous la trouvons en 1825. En 1875, elle passa à un des héritiers de Debruc, Jean-Baptiste Goffin et sa femme Rosalie Debruc qui avait hérité de son père. Cette ferme était un bien noir acquis à bon compte par les familles du Coron et Debruc. Des aménagements nécessités par l'état de délabrement d'une partie des bâtiments furent réalisés par les nouveaux propriétaires. Ils y ajoutèrent une sorte de maison de campagne qu'on appelle « Quartier » et qui était réservé aux propriétaires lors de leurs séjours à Ronquières.

Le fermier Nicolas Havaux

Le premier après le départ des Bausine fut Nicolas Havaux d'Ecaussinnes d'Enghien, qui arriva en 1806 et exploita la ferme pendant dix-huit ans.

Le fermier Jean-Baptiste Deflandre

Il entra au Quesnois en 1825 et y mourut en 1857 âgé de 74 ans. Sa femme Marie-Jeanne Lebacq avait 67 ans à la mort de son mari. Elle exploita la ferme avec ses enfants jusqu'à sa mort en 1882, soit pendant 25 ans. Les Deflandre occupèrent le Quesnois pendant 57 ans.

Jean-Baptiste Deflandre était né à Tubize en 1783, de famille tubizienne où nous trouvons des Deflandre dès le début du 18eme siècle. Après avoir habité à Tubize puis Ittre, il se fixa à Ronquières en 1825. Il est le père d'une famille nombreuse dont trois enfants moururent en bas âge.

- Jean-Baptiste, né à Tubize en 1814
- Florentine-Désirée, née à Tubize en 1816
- Charles Louis, né à Ittre en 1817
- Jean-François, né à Ittre en 1819
- Louise, née à Ittre en 1820
- Pétronille, née à Ittre en 1822
- Marie-Catherine, née à Ittre en 1824
- Charles-Louis, né à Ronquières en 1826
- Marie-Joséphine, née à Ronquières en 1827
- Sylvie Elise, née à Ronquières en 1830.

A la mort de son mari en 1857, la veuve Marie-Jeanne Lebacq restait à la ferme avec 6 enfants dont le plus jeune avait 27 ans. C'était Jean-Baptiste, 41 ans, Pétronille, 34 ans, Catherine 32 ans, Charles-Louis 30 ans, Marie Joséphine 28 ans et Sylvie Elise 27 ans.

Du vivant de son père, seul Jean-François s'était marié et placé à Braine-Le-Comte où il avait ouvert une brasserie. En 1850, il avait épousé Lucie Derideau, dont il avait eu 3 enfants. Jean-François semble avoir été favorisé par son père parce qu'il prévoyait la belle carrière qui l'attendait.

Il avait trois enfants

- Elise, née en 1851
- Anna, née en 1854

• Emile, né en 1855

Après la mort de Jean-Baptiste, trois autres enfants se marièrent. En 1862, Catherine épousa Charles Laurent de Haine Saint-Paul. En 1863, Pétronille épouse Michel Paul, le grand fermier de Haurut. Le jeune Jean-Baptiste Deflandre et son beau-frère Paul Minet semblent avoir pris en main la direction de la ferme et de la brasserie.

En 1869, Jean-Baptiste Deflandre est échevin de Ronquières et la même année, Elise donne à Paul Minet une fille appelée Camille-Elise.

Le fermier Jean-Baptiste Demoulin

C'est Jean-Baptiste Demoulin qui remplaça les Deflandre au Quesnois vers 1880. Il y entra comme fermier et non comme brasseur. Il semble que la brasserie périclitait. C'est en 1881 que Grégoire Dekeyn construisit la brasserie de Chenu et en 1882 la maison d'habitation qu'il se destinait. En 1895, il la céda à son fils Jules. Celui-ci la ferma après la guerre 1914-1918 soit vers 1920.

Jean Baptiste était de Arquennes. En 1871, il épousa Camille Elise Minet, petite-fille de Jean-Baptiste Deflandre. Ils eurent deux enfants, Joos et Irma qui se fixeront à Braine-Le-Comte.

Jean-Baptiste Demoulin eut à Ronquières trois garçons : Raymond né en 1881, Rock, né en 1884 et Henri né en 1886. Jean Baptiste fut remplacé par son fils Henri qui quitta la ferme pour se retirer à Braine-Le-Comte.

Il fut remplacé par Nestor Serlippens, beau-frère de la nouvelle propriétaire mais la ferme qui en 1800 avait 55 bonniers n'en avait plus que 30 un siècle plus tard.

La ferme Deflandre

Quand Jean-Baptiste Deflandre entra en 1825 au Quesnois, André Detournay entrait à la ferme d'Haurut d'une contenance de 54 bonniers.

Quelle était l'importance du cheptel et du matériel agricole de la cense du Quesnois ? Nous l'ignorons mais nous savons seulement qu'Antoine Baudine, à la fin du 18eme siècle avait 8 chevaux et 32 bêtes à cornes.

Heureusement, nous connaissons en détail le bétail et les instruments agricoles qu'André Detournay racheta à son prédécesseur Alexis Havaux et cela nous donne une idée de ce qu'il fallut à Jean-Baptiste Deflandre pour s'installer dans cette ferme.

Alexis Havaux remit son matériel à son successeur pour 4000 florins de Brabant soit 7260 francs. Le cheptel était composé de 12 chevaux, 11 poulains de 2 ans et moins, de 8 vaches à lait, un taureau, 6 charrues, 4 binoirs, 4 herses.

A ce moment, les enfants étaient encore en bas âge, l'ainé avait à peine 14 ans.

La Brasserie Deflandre

Quand Jean-Baptiste Deflandre entra dans la propriété du Quesnois, c'était comme fermier. Quand il mourut en 1857, c'était devenu une ferme-brasserie Deflandre. L'exploitation industrielle avait pris le dessus sur l'exploitation agricole. C'était l'exploitation de la bière.

Une fièvre industrielle secouait alors la Belgique en ce début de 19eme siècle. C'étaient des commerçants établis sur la place, là où se trouvait la boucherie de Fernand Couniot. C'était une industrie de filetiers qui faisaient filer le lin par des gens du village. Ils groupaient ces fils pour les écouler sur les marchés en gros et principalement à Valenciennes.

Nous pouvons croire que Jean-Baptiste Deflandre n'était pas étranger aux choses de la brasserie. Il est possible que déjà à Tubize et à Ittre, dans son exploitation agricole, il avait annexé une petite cuve de brasserie dans laquelle il brassait la bière de ceux qui le demandaient.

A la fin de l'ancien régime, les petits brasseurs de Ronquières avaient en même temps une exploitation agricole. A la ferme du Quesnois où il venait de s'installer, se trouvait une vaste bergerie, toute neuve reconstruite en 1780, sans emploi, parce qu'il ne faisait pas l'élevage de moutons.

Il en fit une brasserie qui, lorsqu'il mourut en 1857 était devenue la brasserie Deflandre.

La cense de la bruyère

Elle était, après Haurut, la plus grande de Ronquières. Elle était occupée par Jean Dessart et son épouse Claire Rondeau qui était la nièce du curé. C'était une ferme de 52 bonniers de terres et de 21 bonniers de prairies, soit un total de 73 bonniers. On y trouvait 9 chevaux et 30 bêtes à cornes.

Ronquières se développe

A partir de l'an mille et jusqu'au 13eme siècle, on constate un accroissement de la population et une période active de développement par le défrichement. Les seigneurs, pour retenir les manants dans leurs domaines, accordent des « chartes », lois assurant certaines garanties à la population. Ils cèdent à leurs manants, en pleine propriété, moyennant redevance annelle modérée des terres appelées « mainfermes ». Notamment à Ronquières, dans le bois de la Houssière et les Bruyères, tout à l'est du territoire depuis Henripont jusqu'au vivier Hocquet, près de la bruyère de Virginal.

Les terres défraichies au départ d'Henripont furent connues assez longtemps sous le nom de terres des sarts.

Le chemin crée pour faciliter l'exploitation s'appelait alors le « chemin des sarts ». Au début du 19eme siècle, il devenait « ruelle des Morts » pour faire place avant 1940 à la dénomination « chemin du paradis ». De nos jours, il est prolongé et s'appelle « chemin du servoir ».

Au Nord du territoire voisinant, depuis le bois de la Houssière jusqu'au Croiseau, avec ma seigneurie de Fauquez dont il était séparé par le chemin du renau, permirent la construction de fermes qui furent localisées dans les lieux-dits :

- Vivier Hocquet, voisin du planti d'Enghien, annexe Ronquières du bois de la Houssière
- Al'vau, à proximité de Fauquez, rive gauche de la Samme
- Rive droite de la Samme sur les champs Contiemont.

De l'exploitation de ces terres, deux bonniers passent aux pauvres de Ronquières. A l'intérieur de ces terres commence à se former le hameau de Pied d'eau.

Vers l'est, c'est dès cette époque que le hameau de Rombise commence à se former au confluent de la Samme et du ruisseau venant d'Ecaussinnes et se nommant la Marche. On ne l'habitat pas avant la création du rocher dit « La Roncheraie » où se trouve l'église actuelle.

Il est possible que ces constructions doivent être attribuées à Saint Ghislain ou à Cambron, sur la « dos ecclesiae ». Cette petite agglomération s'est rapidement installée à côté de l'église, du presbytère et du moulin. Ce sont toutes les vieilles demeures du village et de la rue Haute.

Les habitants de ces maisons étaient des charpentiers, des scieurs en long et des bosquillons ; Ils trouvaient leurs moyens de subsistance dans les travaux agricoles, les bois de la Houssière et les plantis ronquiérois d'Enghien. Il n'y avait que quelques maisons éparpillées ci et là.

Au 13eme siècle, le seigneur d'Enghien fit construire près du moulin de pied d'eau une demeure.

C'est à partir de ce même siècle que le défrichement et les cultures se poursuivront plus activement au cours des siècles.

Au 18eme siècle, ils portèrent encore sur une centaine de bonniers et au 19eme siècle sur 250 bonniers.

Il est probable que Ronquières est venu aux mains des seigneurs d'Enghien à la suite du mariage vers l'an 1200 d'un Englebert, seigneur d'Enghien avec Adeline d'Audenarde, mariage mentionné par plusieurs auteurs et généalogistes. La mariée avait apporté Ronquières en dot.

Quoi qu'il en soit, désormais et jusqu'à la fin de l'ancien régime (décret du comité de salut public du 14 fructidor an III 31 08 1795) Ronquières était lié à la Seigneurie d'Enghien, quels que furent ses maitres qui, par alliance ou par achats en devinrent les seigneurs au cours de siècles.

D'un autre côté, par rapport à ses dépendants ronquiérois, les seigneurs d'Audenarde et puis ceux d'Enghien ont dû respecter la situation requise à savoir :

- L'abbaye de Cambron conservait la large justice ou la justice foncière
- Les bénéficiaires des fiefs (Oisquercq, Escaille, Les Bruyères) conservaient aussi la justice foncière avec cour féodale. La cour féodale d'Enghien, installée à Rebecq s'y

opposa en instance d'appel. Elle-même était soumise à la cour de Lothier à Genappe et à la cour féodale de Brabant.

A son arrivée à Ronquières, le seigneur d'Enghien installa le siège de son activité au hameau de Pied 'eau plutôt qu'au centre du village, centre fortement marqué par l'emprise de Cambron avec sa « dos ecclesiae ». Il fit construire sur la Samme un moulin et un tordoir. Ils resteront en activité jusqu'au moment où le seigneur Pierre de Luxembourg racheta le moulin du village.

C'est pour l'accès à ce moulin que le pont de briques de Pied 'eau fut construit. Il existe toujours mais ne sert plus que pour l'accès à la prairie voisine.

Il exploita aussi un grand vivier avec des réservoirs à poissons, vivier alimenté par le ruisseau du Servoir.

Au 16eme siècle, le vivier fut transformé en prairie et, de nos jours, une partie est redevenue un vivier.

De Pied 'eau, par le chemin des postes, le tienne du poste et le Charly des bois, le bois de la Houssière on arrive à Enghien. Un deuxième chemin rejoindra Pied 'eau à l'église, c'est le chemin de Ferbise. Pied 'eau était le second grand centre de Ronquières après le centre de l'église et le moulin.

Droits des seigneurs d'Enghien à Ronquières

La justice criminelle

Louis de Luxembourg déclare en mai 1441 la tenir de ses prédécesseurs, les seigneurs d'Enghien. Le 1er mars 1553, l'officier d'Enghien « Souffye », mayeur de Rebecq proteste parce que le Drossart du Brabant s'est advanché d'avoir appréhendé prisonniers à Ronquières, lieu franc, un certain Vincent Moreau et mené à Bruxelles en violation de la « Haulteur » , droit de prééminence des seigneurs d' Enghien.

Il en avait averti le bailli, afin de poursuivre le Drossart pour ravoir le prisonnier.

Le prononcé des sentences appartenait à la cour échevinale de Ronquières, le seigneur n'avait à intervenir que pour les mesures d'instruction du procès et des exécutions.

Le seigneur avait fait construire et entretenait une prison depuis le 15eme siècle, une tour carrée avait été construite au moulin de Ronquières et qui s'appelait la « Gayolle ».

Elle a subsisté jusqu'en 1950. Elle fut démolie pour élargir la route de Braine-Le-Comte à Nivelles.

C'est par l'intermédiaire du bailli de Rebecq que les sentences étaient exécutées. Elles se faisaient au « bonnier du gibet » sur les hauteurs du village, au lieu-dit « Sohierchamps », le Croiseau. C'était le seigneur qui percevait la plus grosse partie des biens confisqués. Quant à la justice foncière, elle était exercée par le cour féodale de Rebecq sous la présidence du bailli.

On allait en appel des arrêts de la cour devant la cour féodale de Genappe et ensuite devant la cour de Brabant.

Propriétés des seigneurs ronquiérois

Le seigneur est propriétaire de toutes les terres publiques, les bois, les marais, les viviers, les terres vagues et inoccupées. Il reçoit spécialement le plantis d'Enghien. Ce plantis s'étendait sur environ 80 bonniers. On y exploitait arbres de hautes futaies, glandées et poissons.

Le bois et les terres de Boutegnies, soit 35 bonniers à l'est du domaine d'Haurut. Le terrain marécageux de Pied 'eau en vivier, et ce jusqu'au 15eme siècle. Environ 5 bonniers de prés, près de Aywières, rive droite de la rivière, à gauche du chemin de Fauquez et les prés Aywiens, rive gauche de la rivière. Un pré de 3 journelles et le vivier de l'Alluet sur la rive droite de la Samme à proximité du pont de l'Allieu. Le pré du sergent d'un demi-bonnier tenant au chemin du Gaige.

Le seigneur d'Enghien est aussi propriétaire du moulin du centre, acheté à l'abbaye de Cambron le 30 novembre 1411, moulin à grains, moulin à écorces et tordoir avec un petit pré d'un demibonnier. Il en restera propriétaire jusqu'en 1917. Le pré se trouvait à côté du moulin bordant le chemin numéro 2. Il fut mis à la disposition des archers au 15eme siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Le moulin actuel a été rebati en forme de château vers 1550 pendant les guerres de Charles-Quint, lorsque les biens d'Enghien étaient séquestrés. De grands travaux furent exécutés dans toute la seigneurie, notamment la réparation des ponts de pierre du moulin, du Quesnois et le pont de Lalieu, ce afin d'éviter les prélèvements du fisc. C'est à cette époque que le moulin de Pied 'eau cessa ses activités.

L'abbaye de Cambron à Ronquières

A peu près en même temps que la seigneurie d'Enghien devenant local dans le domaine féodal et seigneurial, l'abbaye de Cambron était apparue à Ronquières et elle allait également occuper une place de première importance. En 1182, elle reprit la succession de St Ghislain comprenant la cours d'Haurut sur lequel étaient construits le moulin et l'altare du village avec la « dos eclésiae ». Cette abbaye avait été construite en 1146 et favorisée par les circonstances, l'abbaye de Cambron va s'employer à Ronquières et dans d'autres biens pour agrandir son entreprise.

Biens, revenus et propriétés foncières

L'alleu d'Haletrud qu'elle a obtenu de St Ghislain avait pour limite l'ouest du chemin numéro 1 vers Le Roeulx, sur Ronquières environ deux cent bonniers, y compris trente-trois bonniers d'Haurut. Une partie se trouvait sur Ecaussinnes Lalaing. Dès 1190, une convention libérant l'abbaye du paiement annuel à Dame Donison de Ronquières de 800 sous Nivellois et de 6 clapons, semble indiquer que cette dame lui avait cédé certaines terres.

En 1218- 1222, elle obtint d'Englebert d'Enghien et de son fils Jacques 35 à 36 bonniers de la terre du bois de Boutignies. En 1246, on mentionne 69 autres bonniers de terres à Cens dans

lequel il faut comprendre le fief d' Airode qui, dans la déclaration de 1787, semble former avec le franc alleu de Bernard le fondement de la constitution du domaine d'Haurut.

En 1277, elle achète à Iwains de l'Escaille 15 bonniers de fief situés à Froidmont à raison de 15 livres Louvignois le bonnier.

En 1286- 1287, elle achète à Gérard d'Enghien trois journels de prés et viviers situés à Rombise. Egalement deux prés sur la rive droite de la Samme, l'un pré du « Grand Marais » de 5 journels (bail de 1458) achetés en 1398, l'aute sous champs Maret et un journel en 1794. Le pré du moulin de Ronquières dans l'île, rive droite du bras occidental de la Samme, trois journels dans le bail de 1458. Ce pré non vendu avec le moulin en 1411 et tenu à ferme par le censier d'Haurut en 1458 par le fermier du Quesnois en 1529 fut cédé au seigneur au 17eme et 18eme siècle.

Il prenait le dos ecclesiae, un pré à Pied 'eau avec le try al court sur la rive gauche de la rivière de 3 journels.

Le terrain où s'élevait la nouvelle grange de la dîme, rue Surbise, concession confirmée en 1520 ou 1521.

Au temps de sa plus grande étendue, la cours d'Haurut comprenait quelques 330 bonniers dont 33 de bois sur Ronquières entre la Marck (La Sennette) et la Samme. Aussi dut-elle construire un pont pour arriver aux biens de la rive droite et donner communication directe entre Bornival et Nivelles. Ce pont à l'alleu a conservé son nom et désigné en même temps la ferme voisine et le hameau du pont à Lalieu.

Dîmes

Avec l'acquisition de ces terres et par la politique des autorités ecclésiastiques, Cambron s'activait pour obtenir la grosse dime que la famille de Ronquières détenait du duc de Brabant et qu'elle ne cédera qu'avec difficultés et résistances.

En 1197, Helvide de Ronquières cède toutes les dîmes entre la Marche et la Samme (terres de Cambron et autres).

En 1229 – 1230, Henri, avec l'accord d'Englebert, seigneur d'Enghien, cède au prix d'une sérieuse compensation toute la dîme qu'il tenait à Ronquières.

En 1727- 1729, l'abbaye s'entend avec l'hôpital de Nivelles pour le partage de la dîme. L'hôpital conservera cette dîme jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Par accord conclu en janvier 1256, le curé Godefroid abandonne une partie de ses dîmes (celles des laines et agneaux) sauf la part du clerc.

En 1458 (bail de la cense d'Haurut) Cambron possédait toujours cette dime. Plus tard, elle fut rétrocédée au curé, sauf sur les terres de l'abbaye.

Répartition de la dîme :

Un tiers pour le pasteur

- Un tiers pour l'entretien de l'église
- Un tiers pour soulager les pauvres

A la perception de ces rentes seigneuriales s'ajoutaient celles du meilleur cartel, lorsque mouraient les manants de Cambron et celles du droit de congé (en 1723, 2 patars et un florin).

L'abbaye exerçait aussi les droits de pêche et de chasse sur son territoire. Elle fut effacée par les ducs d'Arenberg.

Quant au tiers des pauvres, on n'en voit plus la trace sauf quelques minces annonces (trois aunes de drap ou une cape de moine et trois paires de souliers) distribués chaque année à Ronquières. Mêmes annonces dans les paroisses avoisinantes. La dime était levée.

Difficultés à propos de la cure

Vers le milieu du 17eme siècle, Abraham Desmoulins dû faire reconstruire la cure à ses frais. Il lui en couta 1927 florins. Cent florins furent donnés par Cambron et 360 par la communauté. En 1769, Marie Thérèse, par décret du 25 septembre, imposa aux décimateurs l'obligation de fournir la cure. Il en fut ainsi plus tard lorsque la cure fut reconstruite par le curé Laurent.

Rentes foncières ou cens

En octobre 1216, Cambron aurait obtenu du duc de Brabant « quitus » de ce qu'on lui devait pour le moulin.

Une réelle acquisition les louvignois de rentes que Cambron ou des Ostes devaient à Ywains de l'Escaille pour les terres qu'il occupait à Sorbise dans un fief terroir. Cambron les achetait au prix de 15 deniers louvignois, le denier de rente et obtenait en même temps la transformation de ce terroir, fief en héritage censaux. Pour son achat, elle paiera de son côté un cens annuel au Seigneur de l'Escaille.

A la réception du meilleur cartel, lorsque mouraient les manants de Cambron, et celle du droit de congé, lorsque les biens passaient de mains à autres par héritage, vente ou achat, ou lorsque se créaient ou le remboursement des rentes hypothécaires sur eux. L'abbaye a du exercer les droits de pêche et de chasse sur son domaine ronquiérois.

Les travaux de défrichement ont laissés des traces non seulement dans les documents écrits mais aussi dans plusieurs lieu-dit comme « le sart des chevaux », campagne des sarts, terres le sart. Son rôle de défrichement à Ronquières n'est pas exagéré et ne dépasse pas les 100 bonniers défrichés.

Cambron arrente ou afferme ses biens

Au 14eme siècle, les abbayes cisterciennes ont dû renoncer à ce mode de culture qui avait fait leur renommée. Elles doivent morceler leur domaine, les remettre à des tenanciers qui deviennent simplement des rentiers du sol. Quoi qu'il en soit, Cambron à Ecaussinnes et à Feluy, comme à Ronquières va affermer ses propriétés à des censiers ou les vendre par arrentement à titre définitif.

A Ronquières c'est ce dernier procédé qui est d'abord pratiqué. Les premières opérations du 14eme siècle sont peu importantes.

En 1310, 9 journels en deux pièces près du bois de la Houssière ; en décembre 1314, un courtil à Sorbise.

En novembre 1315, 80 verges tenant au pré du Mares. En mai 1326, 5 huisines de blé, d'écorces, le tordoir et le pré tenant, un demi-bonnier, au Nord-Ouest de l'Île qui était déjà en 1336 affermée à Cens, est arrenté d'abord à Hanin le Vioul, dit le monsieur, qui le cède en 1411 au seigneur Pierre de Luxembourg.

En 1412, 72 bonniers, les plus proches du centre du village, sont cédés par arrentement à Estievenant du Gailler et Gilbecarte Lhoste, parents et officiers de l'abbé. C'est ici que prend naissance la ferme du Quesnois.

Une partie de ses terres sont cédées par arrentement vers 1485 – 1486 à Jacquenart de Lasnecq qui en fera une seconde ferme, la maison à Jacques Delalieu et plus tard la ferme de la belle maison à Sorbise.

Vers 1453, 18 bonniers du Quesnois seront attribués par héritage à Michel Antoine. Avec une terre voisine, ils formeront une troisième ferme qui était l'ancienne ferme Tunus.

En 1452, la maison et l'héritage de Malmaison sont arrentés à Colart-Dieu, censier d'Haurut et frère de Guillaume Dieu (1461-1501). Le 5 aout 1458, on y ajoute 31 bonniers et 3 journelles soit en tout 31,3 bonniers à charge de construire les bâtiments de la ferme. Le 2 juin 1461, encore 6 bonniers et 3 journelles soit en tout 38 bonniers dont 22 à Ronquières et 16 à Ecaussinnes. Ainsi prend naissance la quatrième ferme.

En 1452, sont arrentées aux propriétés de la bruyère 1 journelle de pré et un courtil à Lubarmont, près du grand marais de Chenu. Le 3 janvier 1459, c'est le vivier de l'alluet qui est arrenté de 3 journelles (une partie sur Ronquières et l'autre sur Feluy).

Le premier mars 1514-1515, 24 bonniers terres à cheval sur Ronquières et Ecaussinnes sont cédés à Jehan Antoine du Quesnois. Le gros domaine de plus de 180 bonniers près d'Haurut qui était exploité par des convers va être remis à bail à partir de juillet 1430 et pour 18 ans au seigneur Pierre de Luxembourg.

En 1448, Cambron concéda pendant 12 ans la moitié des 27 bonniers du bail à des censiers particuliers dont les premiers furent de 1472 à 1481 Jehan Hallut. A partir de 1481 et pendant deux siècles à Jehan Antoine et à ses descendants.

C'est dans la seconde moitié du 15eme siècle qu'une partie de ses terres furent constituées en fermes distinctes : le Tombois (ou Combreuil). On en mentionnerait déjà les baux dès 1479.

Trois d'entre elles resteront définitivement indépendantes : Malmaison, Queuwettes et Belle Maison.

Le Quesnois rentrera en 1600 dans le domaine de Cambron, comme le Tombois. Il continuera à constituer une ferme distincte affermée par un censier particulier.

Il est à noter que le bois d'Haurut soit 88 bonniers, une journelle et 40 verges dont 33 bonniers sur Ronquières étaient encore biens du clergé en 1787 et restaient sous l'exploitation directe de l'abbaye.

Les charges de la cour d'Haurut

Les charges dues au duc de Brabant

- Paiement annuel de 6 florins d'or, 6 mailles du Rhin à la vénerie du Brabant « Grands Chiens ».
- Un droit de gite une fois l'an au profit des autres officiers de la vênerie, braconniers, loutriers, bauriers.
- Une corvée de prince (2 jours) de char à fournir à Wagesmwester
- Le binaul d'Haurut à fournir à Nivelles avec son cheval et son valet pour les travaux à effectuer aux remparts.

Les deux derniers siècles

Entre 1600 et 1610, la cour d'Haurut améliore sa situation en faisant rentrer dans le domaine une cinquantaine de bonniers ronquiérois. Pendant les années 1673 – 1676, l'abbaye perd ses revenus ronquiérois qui sont confisqués par les autorités espagnoles (signalons que les biens d'Hennuyères n'ont pas souffert de ces dommages). Après la guerre, les revenus confisqués auront sans doute été restitués à l'abbaye.

Les français font la conquête du pays et vont consommer la ruine de Cambron par les contributions de guerre.

Le 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794) une contribution de trois millions de livres est imposée à Nivelles et le Brabant Wallon.

Le magistrat de Nivelles fixe la répartition suivante : Cambron pour cinquante mille livres. L'abbaye a dû vendre 60 bonniers dont 9 journelles de pré sous champs marais à Ronquières.

L'adjudication définitive eut lieu le 18c décembre 1794 chez la veuve d'Augustin Bouchy, cabaretière à Ronquières par le notaire Hugues-Joseph Champagne de Rebecq au profit de dix particuliers du village et environs.

Le domaine fut vendu le 18 fructidor an VIII (5 septembre 1800). Par cette liquidation définitive, ce démembrement permit la construction actuelle du village et d'une douzaine d'exploitations agricoles particulières dont deux grandes fermes, Haurut 80 hectaures et Tombois 65 hectares, 6 belles fermes de plus ou moins trente hectares : Malmaison, Quesnois,

Queuwettes, Belle Maison, Lelièvre, Rosy et Nicaise et une modeste ferme de 12 hectares plus trois exploitations de 2 à 3 hectares au bois d'Haurut.

L'Hobette

L'Hobette était une petite ferme de 6 bonniers et demi avec deux bêtes à cornes. Pendant des siècles et jusqu'en 1876, elle demeura la propriété d'une seule famille. Elle fut alors expropriée pour y tracer la rue conduisant à la gare de chemin de fer dont l'exploitation commença en 1884. Cette rue qui s'appelait rue de la station porte aujourd'hui le nom de rue Jules Dekeyn.

Le plus ancien occupant que nous ayons repéré fut Charles Delalieu qui épousa en 1662 Marguerite Taminiau.

En 1663, naquit une fille nommée Marguerite. Elle épouse à l'age de 22 ans en 1684 Jules Delescolle, dont elle eut dix enfants. Parmi eux, il y eut Philippe qui fut clerc jusqu'à sa mort en 1730. Marguerite succéda à ses parents à l'Hobette.

En 1740, elle épousa Quintin Carrière, tailleur de pierres dont elle eut 5 enfants. Etienne, né en 1742, entra chez les Minimes à Bruxelles, et Jean-Joseph, né en 1744 succéda à ses parents à l'Hobette.

En 1786, Jean Joseph épousa Marguerite Seutin. Ils eurent cinq enfants dont Léopoldine. Cette dernière épousa Constantin Favresse dont naquit Camille Favresse en 1838.

Enfin, en 1866, Camille épouse Domitelle Robert d'Ittre qui lui donna neuf enfants : Jules, Juliette, Maria, Adolphe, Ida, Odile, Anna, Achille et Emma.

Avec Camille Favresse disparut la petite ferme où prospérèrent de nombreux fermiers, au chevet de l'église. L'histoire de cette famille nous donne des renseignements intéressants sur les autres familles de cette époque.

La dot de Marguerite Delescolle

La dot que Marguerite Delescolle apporte à son mari Quintin Carrière est intéressante au sujet de la situation économique d'une petite ferme de Ronquières et témoigne d'une large aisance : trois cent florins en argent et cinquante florins pour ses habits, un lit de plumes, huit paires de draps de lit neufs, une nappe de quatre aunes, vingt serviettes, cent aunes de toile blanche, un coffre, une garde-robe, une couche, une couverture, une table carrée, un habit valant deux pistoles et enfin les habits et le linge pour son propre usage.

L'esprit religieux

L'esprit religieux apparaît dans le double fait que Philippe Delescolle était clerc et qu'Etienne Carrière, fils de Marguerite Delescolle et ainsi neveu de Philippe, se fit Minime au couvent de Bruxelles. Chassé de son couvent par les révolutionnaires en 1796, il se retira dans sa famille à Ronquières et y remplit les fonctions de vicaire. Il mourut en 1808.

La situation sociale

Enfin, l'honorabilité de la famille qui vécut pendant plusieurs siècles à l'Hobette apparut dans le fait que Constantin Favresse mourut en 1874, président de la fabrique d'Eglise et du bureau de bienfaisance.

La brasserie du Rouge Lion

Le Rouge Lion est voisin de la cure et leurs deux jardins se rejoignent le long de la rivière. Au moment où les documents signalent cette cambuse et la guinguette qui la doublait, ils parlent aussi du courtil qui servait d'habitation au curé.

Cette brasserie, assise sur la rivière, était située au bord du passage à gué qui mettait en communication les deux rives de la Marck, en aval du moulin. Les voyageurs aimaient à s'y attarder avant de passer la rivière.

A partir de 1757, le Rouge Lion devint la propriété d'André Vanderelst qui l'avait reçue de sa femme Renelde Druet. Il le passa ensuite à son fils Jean-Joseph puis à son petit-fils Jean-Chrisostaine. A la mort de celui-ci, la vieille cambuse fut mise en vente et achetée par Jean-Baptiste Rogmans d'Ittre qui en fit une boucherie.

Le passage à gué du moulin

En aval de la retenue d'eau qui actionne le moulin, entre ce dernier et la brasserie du Rouge Lion, sur la rive gauche de la Marck, un passage à hué est utilisé par les piétons et les véhicules qui ne veulent pas utiliser le pont du moulin. La retenue y raréfiait l'eau en période normale et le passage à pied y était facile.

Aujourd'hui encore il est aisé de constater l'existence de cet ancien passage à gué. C'est là une curiosité folklorique du vieux Ronquières.

La halle et la cantine

La partie de la halle transformée vers 1700 par Ghislain Baudet en écurie et en chambres devint ensuite une cantine qui fut celle des Tison.

Puis, successivement la maison dite « cantine de Pierre-Joseph Leclercq » et de Marie Fauconnier veuve Denis pour devenir enfin celle de Landercy. De Nicolas d'abord, d'Emile enfin.

La cantine de Nicolas Landercy

Nicolas Landercy, né à Ronquières en 1794 était tisserand de son métier. Il épouse en 1835 Marie Thérèse Delplisnaire qui lui donna entre autres enfants Céline qui épousa Léonard Rosy.

En 1840, naquit Emile qui épousa Mathilde Hubert et en 1844 Alice qui épousa Alexandre Sempos.

Nicolas Landercy appartenait à une famille de tisserands. Son frère Laurent, né en 1757, avait épousé en 1777 Marie-Joseph Joly et en seconde noce Marie-Joseph Antoine en 1793.

Son grand-père, Jean-François Landercy avait épousé en 1756 Marie-Adrienne Dechefd. Vers 1840, l'atlas cadastral Popp signalait à Fauquez le tisserand Hubert Landercy qui était cousin de Nicolas.

Soucieux de l'avenir de son fils Emile, Nicolas lui fit prendre un diplôme d'instituteur à l'école normale de Nivelles, ce qui, en 1865, lui valut la place de sous-instituteur d'Alexis Bomal, dont la cousine Sidonie était institutrice depuis 1840.

Après la mort d'Alexis Bomal en 1867, il le remplace comme clerc et comme secrétaire communal.

Avant de fonder un foyer, Emile Landercy voulut posséder une habitation. En 1865, il acheta pour 1500 francs à Victoire Denis l'une des deux demeures de l'ancienne cantine. Et, en 1875, il acheta l'autre partie pour 1800 francs rendant ainsi son unité ancienne à la cantine de Ghislain Baudet. C'est là qu'Emile installa son foyer en épousant en 1878 Mathilde Hubert de Bornival. Il avait 38 ans.

De ce mariage, naquirent six enfants : René en 1879, Fernand en 1881, Emile en 1882, Marthe en 1884, Alice en 1887, et Adèle en 1889.

Emile Landercy mourut prématurément en 1891. La veuve éleva sa nombreuse famille dans la cantine reconstituée et qui sera désormais la maison de Mathilde du clerc. Elle mourut chez sa fille à Bruxelles âgée de plus de 100 ans. Elle repose avec sa famille au cimetière de Ronquières.

La cantine des Tison

Après Ghislain Baudet, mort en 1712, la chambre et l'étable qu'il avait construits sur la partie orientale de la halle passa aux Tison qui en firent une cantine.

Elle eut un tel renom qu'elle donna son nom à toutes les maisons qui se succédèrent.

Ce qu'était cette cantine, les documents ne le disent pas, mais nous pensons que c'était une sorte de halle en miniature, une sorte de maison de commerce, comme le seront plus tard les cantines qui se perpétueront jusqu'à nous.

Tison avait épousé Anne-Marie Demoulin qui avait un fils nommé François. De ce mariage naquit une fille, Odile. Devenue veuve, elle se remariera à Jean-Baptiste Poullou et donne sa fille en mariage à Hubert Vermeulen.

Abraham Demoulin et son fils François habitaient le pays de Jumet. Et, de si loin, il était difficile de s'occuper de leurs intérêts ronquiérois et notamment de satisfaire Jean-Joseph Leclercq réclamant les urgentes réparations dont la maison avait besoin.

D'un commun accord, on trouve une solution satisfaisante dans le bail amphithéotique en 1758 qu'Odile Tison donna avec le consentement de sa famille à son locataire Jean-Joseph Leclercq. Odile Tison consentit à Jean-Joseph Leclercq un bail de 99 ans, moyennant une rente annuelle de cinq florins au denier vingt et moyennant l'engagement de bien réparer la cantine, d'en faire une habitation commode et de la maintenir en bon état pendant toute la durée du bail.

La situation juridique de la cantine était la suivante : la nue-propriété appartenait à Odile Tison et à ses héritiers. L'usufruit appartenait à Jean-Joseph Leclercq.

La situation changea en 1774, après la mort d'Odile qui, par son testament, léguait tous ses biens ronquiérois au cousin Germain Demoulin qui acquérait ainsi la nue-propriété de la cantine. L'usufruit continuait à appartenir au locataire.

La maison continua à s'appeler cantine bien qu'elle n'en fut plus une.

La cantine de Pierre Joseph Leclercq

Se sentant vieillir, Jean Joseph Leclercq voulut laisser à son fils Pierre Joseph qui était tailleur le bénéfice des restaurations qu'il avait faites à la cantine.

Il lui céda en conséquence le bail qu'il avait depuis 1758. L'acte constate que la cantine est devenue une habitation commode et confortable avec chambres hautes et basses. C'est-à-dire un rez-de-chaussée et un étage. Pierre Joseph prend à sa charge sa maison avec le mobilier, c'est-à-dire avec ses chaises, sa table et sa commode. Il s'engage à payer la rente de 5 florins, à nourrir son père et à l'entretenir, à lui faire des funérailles décentes et à lui donner chaque semaine dis patards pour ses menues dépenses. Cette cession de bail est datée de 1786. Elle était encore valable en 1817. Pierre Joseph habitait toujours la cantine et y faisait le métier de tailleurs.

La cantine de Marie-Joseph Fauconnier, veuve Denis

Le 12 février 1817, Etienne François Denis, âgé de 21 ans, acheta au nom de sa mère Anne-Marie Fauconnier, veuve Denis, la maison dite cantine pour 51 florins et 99 cents.

Il racheta aussi pour 100 florins la rente de 5 florins dont elle était chargée.

La cantine tenait par devant à la place, par derrière à la grande maison de Gilles Taminiau et aux Vanderelst. Gilles Taminiau la tenait de sa mère Marie Canart qui la tenait de ses parents François Pletinckx et Elisabeth Taminiau qui la tenait elle-même de Denis Taminiau et de Marie Taminiau.

Le vendeur était François Demoulin, fils d'Abraham. Il avait hérité en 1774 la nue-propriété de la cantine que possédait sa cousine Odile Tison. Les Denis firent deux demeures avec une cour et un four commun, mentionnés dans les actes de partage de 1840-1848. La date de ces transformations est définie par les fenêtres en demi-cercle qui sont de même style que les maisons éclusières, bâties par les Hollandais avant 1830.

Les témoins de la Halle de Ronquières

La cour féodale du Brabant est le plus ancien témoin de la halle de Ronquières. Le 2 juillet 1526,le mayeur Bastin Antoine est ses échevins convoquent à la halle les cinquante notables du village en vue d'être autorisé par eux d'intenter un procès devant la cour féodale du Brabant pour forcer le seigneur d'Henripont Jacques de Hemptines à payer les tailles qu'il devait sur son fief ronquiérois de l'Escaille.

L'autorisation des notables était nécessaire parce que c'était eux qui devaient supporter les frais des procès.

Le procès fut entamé et perdu et les notables en supportèrent les frais. Comme à Braine-Le-Comte la halle de Ronquières servait entre autres aux assemblées de communautés. L'assemblée des échevins et des cinquante notables suppose une salle assez vaste. Vingt ans plus tard, la halle existe toujours. Le cartulaire de Cambron en 1548 voulait déterminer la propriété du greffier Jean Taminiau, située en face du porche de l'église. C'est le massif schisteux qui s'allonge de l'église à l'escavée et que masquent les maisons du Nord de la place et en particulier les brasseries de l'ange et du cerf.

Et cette délimitation de la halle sur la place, au centre même des affaires puisque le moulin, le tordoir et les brasseries avaient leur siège.

Enfin, nous savons que, vers 1700, le mayeur Ghislain Baudet construisit près de l'emplacement de la halle une grange, une étable et une écurie et, que pour ce faire, il lui fallut l'autorisation des seigneurs d'Enghien. Ce qui prouve que ceux-ci possédaient le haut domaine sur la halle.

Halle est synonyme d'activité économique dont elle engendre les mouvements et pulsations.

C'est une situation qui sort de la vie économique comme le fruit sort de la fleur. Si donc, Ronquières a voulu se donner une halle, c'est que sa vie économique le postulait.

Voyons donc quel en était à ce moment le mouvement des affaires ronquiéroises.

Ronquières était d'abord un pays de culture produisant en abondance des céréales panifiables et chacun sait que le commerce de blé intéressait fortement la halle. Le moulin ne se contentait pas de transformer le grain en farine, il faisait aussi le commerce du blé, de la farine et des succédanés.

Ronquières était encore un pays d'élevage. Il possédait de nombreux cheptels. Il est curieux de constater qu'une bête à l'engrais s'appelait « halle » et que l'élevage du bétail se disait « hallerie ». Il est permis de penser que cette dénomination fait penser que ces bêtes étaient destinées à être vendues à la halle.

La halle de Ronquières pouvait donc servir au commerce de grain et de viande de boucherie destinées à être vendues à la halle comme à celle de Braine-Le-Comte.

Ronquières avait aussi, dès le 13eme siècle, un « toreulier » ou stordoir où l'on broyait les graines oléagineuses pour en extraire l'huile d'éclairage. Nous pensons qu'il fallait faire venir les graines de l'extérieur (Braine-Le-Comte)

Ceci donnait aussi lieu à d'intéressantes transactions commerciales, relatives à l'éclairage dont chacun avait besoin.

Les brasseries étaient nombreuses : le Rouge Lion, le Cerf, et la brasserie de l'Ange, celle du pont du moulin. Leur multiplicité suppose une nombreuse clientèle et une importante utilisation de

matières premières. On y fabriquait de la cervoise, de la spéciale dite « Kente » et même de la blanche.

Au 15eme siècle, Michel Posty, le grand fermier du Quesnois prenait sa bière au Rouge Lion et la payait 16 sous la tonne et 20 sous le baril. Les brasseurs étaient donc des marchands de bière et le Rouge Lion en particulier car il s'était annexé une guinguette. Cela a ouvert d'intéressantes perspectives de commerce à Ronquières.

Enfin, le tissage et le filage du lin, qui nous est surtout connu pendant le 18eme siècle, mais est certainement plus ancien, nécessitait l'utilisation de matières premières qu'il fallait faire venir du dehors, ce qui nécessitait d'importantes transactions économiques.

La fin de la halle

Nous ignorons comment prit fin la halle. Il est probable que son activité déclinait depuis longtemps et que, ne répondant plus aux nécessités du jour, elle s'éteignit lentement pour cesser d'exister. Quoi qu'il en soit, au début du 18eme siècle, le mayeur Ghislain Baudet (1712) en devint acquéreur et avec l'autorisation du Seigneur éleva en son emplacement un bâtiment nouveau moyennant le paiement annuel d'un cens, d'un chapeau, comme reconnaissance des droits des seigneurs du lieu.

Le mayeur construisit des bâtiments qui selon les apparences étaient destinés à une exploitation agricole. C'est-à-dire d'un côté une grange et de l'autre une étable et autres bâtiments. Nous ignorons toutefois ce qu'en fit Ghislain Baudet qui mourut en 1712. Les bâtiments se trouvaient à l'emplacement de la maison de Léona Gouniot et de la pharmacie).

Après Baudet, les deux catégories de bâtiments eurent une destinée différente. La grange fut d'abord occupée par Jean Druet qui avait épousé Renelde Baudet et qui était probablement la fille de Ghislain. Ensuite, François Druet en fit l'acquisition et la donna en dot de mariage à sa fille Renelde quand elle épouse la taille André Vanderelst de Virginal. Les Druet possédaient aussi le Rouge Lion et sa guinguette. La grange et le Rouge Lion passèrent après à André Vanderelst, à son fils Jean-Joseph et après celui-ci à Jean Chrisostome. Quant à la chambre et l'étable, elles devinrent une cantine, appelée la cantine des Tison.

Le Clipotia et le moulin à vent de Ronquières

Les moulins à vent rivalisaient avec les moulins à eau pour la mouture des céréales panifiables. Il y en avait un peu partout : à Braine-Le-Comte sur le une petite élévation non loin de la rencontre des deux rues de Mons et d'Ecaussinnes, un second dont la construction en brique existe toujours, fonctionnait au lieu-dit la « coulette » jusqu'à son incendie en 1894. Après cette période, il fonctionna à la vapeur jusqu'en 1923 et fut ensuite partiellement démoli.

A Virginal, non loin de la chapelle Notre-Dame de la Consolation, il y avait un autre moulin en briques qui disparut après la guerre 1914-1918.

Nous en avons recensé deux à Hennuyères. Un en brique et un en bois. Ce dernier se trouvait près des écoles et fonctionna jusqu'en 1923. Il fut ensuite démoli.

Ronquières qui possédait un moulin à eau n'a-t-il jamais eu un moulin à vent ? C'est ce que nous allons découvrir.

Depuis 75 ans, à mi-chemin entre Ronquières et Henripont, à front de chaussée, sur une superficie d'un demi-hectare environ, s'étale un pâté de constructions diverses que les gens du pays dénommaient sans savoir pourquoi le « clipotia ».

Au sujet du terrain lui-même, aucun indice ne subsiste, qui pouvait justifier ou expliquer cette appellation. Si nous croyons le dictionnaire du Centre, le mot « clipotia » signifierait le grincement d'une girouette mais cette explication est peu satisfaisante.

Voyons ce que relève l'atlas cadastral Popp. Cette compilation datant du milieu du 19eme siècle fait la description du territoire ronquiérois avec l'indication des parcelles, de leurs superficies, de leurs dénominations et l'indication de leurs propriétaires.

La terre dite « clipotia » est décrite comme suit :

Maison, moulin à vent, terre de 75 ares appartenant à Jean Chrisostome Vanderelst, entrepreneur de travaux publics à Ronquières. Cet état cadastral étant antérieur à la confection de l'atlas Popp, nous permet d'affirmer que le moulin a été construit aux environs de 1840 au moment où la fièvre d'entreprise était en plein développement.

Le grain du canal et le moulin du clipotia

La mise en activité du canal de Charleroi donna un grand essor au commerce de grains qui alimentaient les moulins anciens et incita à en créer de nouveaux.

Jean Chrisostome se laissa fasciner par divers moulins à vent et notamment par celui d'Hennuyères qui était en pleine activité. Il considéra que ce système était d'installation peu couteuse et d'utilisation économique. Sur la route d'Henripont, là où le chemin est en surélévation et forme monticule, il acheta un terrain d'environ 75 ares et y planta un moulin à vent. Il y annexa une maison pour le meunier.

Le plan qui est celui du cadastre de Popp, restera inchangé ou peu s'en faut pendant toute la durée de vie du moulin. La situation était bien choisie : à proximité de deux agglomérations, Ronquières et Henripont. Les fermes de la vallée de la Marck et des environs de la Houssière y accédaient facilement. Les communications avec Braine-Le-Comte et Ecaussinnes étaient convenables.

Il semble que l'endroit était idéal. Et cependant, l'expérience ne réussit pas. Le temps des moulins à vent était presque révolu. Quand Jean Chrisostome mourut à l'âge de 66 ans en 1872, il s'endormit sur un échec. Cependant, sa disparition va s'auréoler d'une légende : celle du Clipotia.

Construit vers 1835-1840, le moulin à vent de Ronquières vécut peu mais commença après sa disparition une vie légendaire qui dure encore.

La légende du clipotia

L'érection d'un moulin à vent à Ronquières eu un retentissement considérable. Les gens ne cessaient d'admirer son mécanisme et d'étudier sa marche. Ce qui frappait surtout, c'était le bruit des ferrailles heurtées que faisaient les ailes et les engrenages de la machine à moudre. Sans hésitation, le bruit fut vite baptisé. C'était le « clipotia », le nom lui est resté.

La fromagerie du petit berger à Ronquières

En 1866, Charles Leclercq avait épousé à Virginal Adèle Ferque de qui naquirent Oscar en 1867, René en 1869 et Rosa en 1872. C'est en cette dernière année que mourut Jean-Christostome Vanderelst et que Michel Paul fut nommé mayeur à sa place.

En 1879 Charles Leclercq vient habiter à Ronquières, à la rue Haute dans la maison du petit berger qui appartenait à Isidore Dechief et à Céline Brancart sa femme. Celui-ci faisait l'élevage de moutons à Pied 'eau.

Charles Leclercq installa une fromagerie pour la fabrication du fromage de Bruxelles qui connaissait alors une grande vogue et construisit dans le jardin un grand séchoir pour le séchage et l'affinage de ce fromage. Ce séchoir attesta longtemps qu'il y avait eu une fabrication de fromages.

La mort de Jean Chrisostome avait définitivement arrêté la vie industrielle du moulin à vent. En 1874, les héritiers décidèrent de vendre le moulin. On en fit deux lots :

- Le moulin seul parce qu'il n'y avait pas d'amateurs à Ronquières
- Le terrain avec la maison du meunier

Le moulin à vent fut acheté par un meunier d'au-delà de Soignies. Il s'en alla sans bruit et sans gloire. On n'entendit plus parler de lui sauf par le nom de « clipotia ».

Charles Leclercq acheta le terrain et la maison du meunier. Il s'y installa et construisit une fromagerie dite du clipotia.

Dans les environs, il n'y avait que deux fromageries: une à Virginal exploitée par Jules Dujacquier, mon grand-père paternel, et une seconde à Henripont exploitée par Emile Dujacquier, frère de mon grand-père. Les bâtiments du Clipotia sont toujours debout et s'étendent sur 26 mètres de longueur avec des caves de 20 mètres et quatre salles de malaxage au rez-de-chaussée et à l'étage un vaste séchoir.

Une charrette faisait périodiquement la récolte du fromage blanc pour en faire le fromage de Bruxelles. C'est au clipotia que naquirent les trois plus jeunes enfants de Charles : Marie née en 1881, Georges né en 1883 qui épousera Romaine Derider de Bois Seigneur Isaac, Paula qui sera institutrice à Ronquières et épousera Joseph Cordier de Braine-Le-Comte.

La fromagerie déclina rapidement à cause de la concurrence et l'impossibilité de trouver en quantité suffisante le fromage blanc. La fromagerie fut transformée en ferme.

Le choléra en 1866.

C'est au commencement du mois d'aout 1866 que le choléra sévit à Ronquières. Plus de 60 personnes furent emportées dans le centre du village en une dizaine de jours.

Toutes les personnes mourraient en quelques heures. Ce fut la panique générale. Tous eux qui n'étaient pas atteints s'enfuirent.

C'est alors que quatre personnes dévouées se dépensèrent pour soigner les malheureux. Le curé Locquegnies alla partout, prodiguant les consolations de la religion, nettoyant de ses propres mains les réduits infects des malades et aidant même à porter les morts au cimetière. Le Révérend Père Richard, Capucin (Achille Fauconnier) vint aider le digne pasteur pendant plusieurs jours.

Le garde-champêtre F. Dechief fit aussi son devoir. Il donna constamment des ordres pour purifier les maisons. Il aida aussi les deux prêtres pour la sépulture des morts.

Il ne faut pas oublier le docteur Férange de Braine-Le-Comte qui prodigua les ressources de son art à tous les malades en venant les visiter tous les jours. La place de Ronquières avait été couverte de chaux et deux grands feux étaient allumés à chaque extrémité. Tous les morts ont été enterrés dans le cimetière en face de l'église et complètement ensevelis dans la chaux. Le curé Locquegnies demanda aux paroissiens de faire pénitence et d'invoquer Saint Roch. On ne tint pas compte de son avertissement et le dimanche suivant, on organisa un cortège en chantant des paroles inconsidérées et en proclamant bien haut qu'on ne craignait pas le choléra.

Pendant la nuit qui suivit, tous les organisateurs qui se trouvaient dans le café de Jean Balens furent frappés du mal et moururent tous. C'est à ce moment que la paroisse invoqua St Roch et qu'on y construisit de nombreuses chapelles en son honneur. C'est en souvenir de cet événement douloureux que l'on offrit à l'église la belle et vieille statue de St Roch qui y est toujours vénérée.

Les Canart

Les premiers Canart se situèrent à Ronquières au 15eme siècle dans la plus vieille rue du village, celle qu'on appelle Sorbise. Nous y trouvons en 1448 un Canart dit de Bruxelles qui y possédait une yeste. Ce bien appartenait en 1641 à Marcel Hubeau et consistait en une terre, une forge et un jardin tenant au bien de Jehan Lhoir.

Le 23 octobre 1426, Jehan Canart arrenta à Marcel Joisse la maison du chapelain de Sainte Catherine à Ronquières et les rentes qui la grevaient. Il y avait à cette époque une chapellerie de Sainte Catherine et un chapelain. Enfin, au 16eme siècle, nous trouvons un Walherant Canart et sa femme Judith Delmotte inpliqués dans l'affaire calviniste et qui se réfugia en terre protestante.

Les Canart de Rangoumont

Les Canart, par les Berteau, par les Bonart et les Rangoumont vont occuper une des fermes les plus anciennes du village, celle qui tire son nom de ses plus anciennes propriétés : les Rangoumont.

Les Bonart, les Berteau et les Canart à Ronquières

Antoine Bonart avait épousé Guillemine de Rangoumont dont il eut trois enfants. Martin naquit à Nivelles en 1540, Clément qui aura un fils nommé Abraham et qui succédera à son père à Rangoumont et une fille qui épousera Jacques Vicaire.

Louis de Rangoumont ayant donné la cense de Rangoumont à sa nièce Guillemine, Antoine Bonart vint s'y fixer en 1559 avec ses enfants.

Martin avait 17 ans quand il arriva à Ronquières. Il fut ordonné prètre en 1564 et l'abbé de Cambron le nomme curé de Ronquières. Il fut le champion de l'orthodoxie pendant la crise calviniste. Il mourut en 1580 quand celle-ci finissait.

Clément Bonart, son frère, avait lui aussi adhéré secrètement au calvinisme, subissant l'influence des deux grands chefs qu'étaient le mayeur Antoine Lechien et le greffier Jean Taminiau. Après la mort du curé, son frère, il se révéla protestant et se réfugia à Breda. Il n'en revint qu'en 1610 pour vendre à Jean Berteau ses biens situés à Ronquières et en particulier la cense de Rangoumont.

Jean Berteau devenait ainsi le propriétaire de Rangoumont. Ensuite, elle passa à son fils Mathieu et après lui à Sébastien Berteau qui avait trois filles : Claire, Anne et Catherine.

C'est alors que Pierre Canart de Seneffe se présenta en 1644 et demanda la main de Claire Berteau. Ce qui lui fut accordé. Bien plus tard, lors du partage des biens patrimoniaux des Berteau, la cense de Rangoumont fut attribuée à Pierre Canart et à son épouse. Désormais, Pierre en était le fermier. Il n'abandonna pas pour autant son métier de maréchal et établit sa forge dans le plus proche voisinage de la ferme, au pont d'aise.

Les Canart et les Dora à Rangoumont

Pierre Canart s'installa à la ferme de Rangoumont avec sa femme. C'est là que naquirent Jacques qu'il maria à l'héritière de la grande maison, Jean qui exercera la maréchalerie et à qui il réserva sa forge du pont d'aise et Marie dont il fit l'héritière de Rangoumont. Il la maria à Jean Daras en 1703 et les installa dans cette ferme. Jean Daras eut 7 enfants : Jean, Marcel, Joseph, Charles, Louis, Jean-Joseph, Charles-Joseph et Pierre.

Canart mourut en 1710 et Claire Berteau en 1706. Jean Daras décède en 1730 et la ferme restera en indivision entre ses enfants. La ferme comprenait quatre bonniers de prairies et cinq de terres. En 1736, Jean-Joseph, Charles et Marie rachètent la ferme à leurs cohéritiers pour 1750 florins. Le recensement de 1786 nous montre Charles Daras exploitant la cense de Rangoumont avec ses neufs bonniers et demis.

Les Canart à la forge du pont d'Aise

Tout en exploitant la cense de Rangoumont, Pierre Canart avait établi une forge au pont d'Aise. C'est là qu'il exerça son fils Jean au métier de maréchal.

En 1644, il arrondit le domaine de la forge en y annexant les cinq journels de prairies qui appartenaient à Louis Parmentier et qui, désormais restèrent attachés à la ferme.

Jean Canart épousa en 1724 Jeanne Bernu (?) qui lui donna deux fils. Il fit de Felix un maréchal et destina Adrien à la ferme. Félix mourut en 1783, avant son père et la forge resta en déshérence.

C'est Pierre Govens de Ittre qui la reprendra. Quant à Adrien, il épousa l'héritière de la ferme de Landrifosse. Jean-Joseph mourut en 1786.

La forge des Canart, une maison sans étage coupée en deux par la porte d'entrée qu'accostaient deux fenêtres et à son extrémité, du côté du pont d'Aise, l'établit du forgeron dont la structure était encore reconnaissable en 1950 quand elle était occupée par Françoise et sa crèmerie. La forge resta telle quel jusqu'au jour de sa démolition pour faire place au plan incliné.

Les Canart de la grande maison.

La grande maison est cette du greffier Taminiau, située en face de la porte de l'église et que le meunier Denis Taminiau et sa femme Marie Tamboureau avaient achetée et reconstruite. Cette maison, Marie la destina à sa fille préférée Elisabeth qui, en 1686, épousa François Pleting.

C'est à la grande maison que naquit Anne, fille de François et d'Elisabeth. Elle sera demandée en mariage par Jacques Canart, fils de Pierre, fermier de Rangoumont. La demande fut agréée et c'est ainsi que les Canart devinrent propriétaire de la grande maison. Le mariage eut lieu en 1710, l'année de la mort de Pierre Canart. Les époux n'eurent qu'une fille, Anne-Joseph Canart. Elle épousera Gilles Taminiau. De ce mariage naquit Pierre-Joseph. Ce dernier se maria deux fois : en 1778 avec Marie-Thérèse Seutin dont il eut huit enfants.

Pierre-Joseph mourut en 1822. La grande maison passa à sa fille Marie Rose Taminiau qui, en 1839 épousa Hubert Tilman de Nivelles. Ils n'eurent pas d'enfants et moururent respectivement en 1869 et en 1872.

Ainsi s'éteignit la famille Canart Taminiau. La grande maison fut vendue à Alexandre Baltazar Maistriau.

Les Canart à Landrifosse

La mort de Félix Canart en 1783 a eu pour conséquence de briser la succession des Canart maréchaux. Le seul survivant était Adrien qui ne voulait pas de ce métier et avait décidé d'être fermier. Il recherchait en mariage l'héritière de la ferme de Landrifosse.

Cette ferme avait 19 bonniers dont 5 de prairies et 14 de terres sur le versant des coteaux s'échelonnant de Combreuil à Ronquières.

Elle appartenait à Félix Dutilleux et son épouse Marie-Thérèse Hiernaut. Philippe était le fils de François Dutilleux et de son épouse Gertrude Beudin, censier de Lobiwarde. Landrifosse possédait 10 bêtes à cornes. Adrien Canart épousa Marguerite Dutilleux et exploita Landrifosse. Ils eurent sept enfants dont Philippe né en 1794 et Félicien né en 1803 qui retiendront principalement notre attention.

Adrien Canart mourut en 1811 et sa femme en 1836. Félicien était le plus jeune. Il remplaça son frère à Landrifosse.

En 1843, à 34 ans, il épousa Aurélie Havaux qui avait 21 ans. Elle était la fille de l'ancien mayeur Alexis Havaux et la sœur d'Evelina qui, en 1841, épousa Jean Chrisostome, greffier.

Les deux sœurs habitèrent la maison du pont d'Aise qui, après avoir servi de retraite au fermier Jacques Deprez avait été l'habitation du curé Ducochez. Le mayeur Alexis Havaux l'avait acheté et y vivait avec ses deux filles. C'est ensuite Evelina qui l'habitat.

Félicien Canart et sa femme Aurélie héritèrent de la cense de Landrifosse et l'exploitèrent. En 1844, naquit une fille nommée Zoe qui fut leur unique héritière. Elle hérita également de sa tante Evelina la maison du pont d'Aise (actuellement le si-Bemol). Elle meurt en 1919.

Philippe Canart et les Robert

Philippe Canart est né à Ronquières en 1794. Il est le fils ainé d'Adrien Canart et de Marguerite Dutilleux. Il épousa Marie-Thérèse Robert, fille de Jean-Baptiste, dont les propriétés consistaient en 6 bonniers et demi de prairies et de terres et s'étendaient entre « Mon idée » et le bois de la Houssière.

Ils eurent sept enfants:

- Clémence née en 1820 qui mourut à Henripont en 1910,
- Philibert né en 1822, épousa Catherine Willot et s'installa à Henripont ; l'atlas Popp le dit menuisier et tenancier d'une salle de danse.
- Jean-Baptiste né en 1824 épousa Aurélie Schokaert dont le père Joseph possédait une ferme entre la cense de Gottentieux et Combreuil. Ils eurent trois enfants, Emile qui épousa Adèle Hubert, Victor qui épousa Victoire Demoulin et Lucien qui épousa Mathilde Detournay

Aimé Canart, Fils d'Emile a hérité et exploité la maison paternelle. Emérence, née en 1826, Céline, née en 1828, Aurélie, née en 1830, Félicien né en 1837. Jean-Baptiste exploita la ferme de ses parents et y mourut.

Victor Canart exploita la ferme de la petite bruyère et Lucien celle des Champs Maret.

Les Canart du moulin de Bornival.

Félicien Canart était le plus jeune des fils d'Adrien. Il était le frère de Philippe et de Jean-Baptiste Canart. Né en 1837, il avait 27 ans quand, en 1864, il épousa Virginie Sussenaire. Fermier à la cense d'Hougrée, il diparut en 1909 lors de l'élargissement du canal de Charleroi à Bruxelles.

Les époux prirent en location le moulin de Bornival, situé à la rencontre pont de Ronquières, Bornival et Arquennes. C'est au moulin que naquirent leurs enfants : Alice en 1865, Ernest en 1867, Léontine en 1869, Firmin en 1870, Arthur en 1871 et Victoire en 1873.

Arthur épousa sa cousine Olga Canart et s'établit à la petite bruyère qui appartenait à son beaupère Victor Canart. Ils eurent deux enfants : André et Raoul. Virginie Sussenaire mourut en 1908 et Félicien en 1910.

La brasserie Deflandre

La famille Deflandre a joué un rôle important à Ronquières au 19eme siècle. Comme fermiers d'abord, puis comme distillateurs et comme brasseurs. Les Deflandre ont été mêlés à la vie de Ronquières et sont alliés aux principales familles du village.

Ils arrivent au moment où va s'ouvrir le canal Charleroi-Bruxelles. Et pendant qu'eux-mêmes y installeront une grande brasserie moderne, ils verront naitre et prospérer l'industrie du lin et du coton, celle du papier et du carton.

Ils entrent comme fermiers à Ronquières et comme brasseurs. Ils essaimeront à Braine-Le-Comte. Leur activité chez nous est un chapitre intéressant d'histoire locale.

Les Deflandre à Clabecq et à Ittre

Né à Tubize en 1754, Jean-Baptiste Deflandre avait épousé Marie Gailliez et s'était installé à Clabecq où il exploitait une petite ferme et une distillerie dont les bâtiments existent encore et portant toujours le nom Deflandre. Ils eurent un fils nommé Jean-Baptiste, né en 1789, qui, avec son père, fit le métier de cultivateur et de distillateur. Ce qui explique sa future carrière.

En 1812, il épousa Jeanne Lebacq de Lembeek. Il continua à travailler avec son père à Clabecq où naquirent Jean-Baptiste en 1814 et Florentine en 1816.

Ils s'installèrent alors à Ittre dans une ferme qu'ils exploitèrent pendant neuf ans. Là naquirent Charles-Louis en 1817, Jean-François en 1819 et Marie Louise en 1820. C'est alors que la ferme du Quesnois à Ronquières était devenue vacante. Jean-Baptiste la prit en location. Les Deflandre l'exploitèrent pendant 56 ans.

Les Deflandre à Ronquières

En 1820, Jean-Baptiste Deflandre arriva à Ronquières avec sa famille, sauf Charles-Louis mort à Ittre en bas âge.

La ferme du Quesnois étant comme on le sait, une ferme cistercienne ayant appartenu aux moines de Cambron jusqu'à la révolution française, comptait 63 hectares et avait été exploitée pendant 18 ans par Nicolas Havaux d'Ecaussinnes.

C'était une magnifique installation monacale faite d'une cour carrée qu'encadraient les bâtiments agricoles et la maison du fermier. La grange et la bergerie avaient été construites en 1780. Pendant deux siècles, la famille Baudine avait exploité cette ferme d'où la révolution l'avait chassée.

La bergerie nouvellement construite allait inciter Jean-Baptiste à y installer une distillerie et une brasserie.

Les propriétaires de la ferme du Quesnois

La ferme du Quesnois était depuis sept siècles la propriété des moines de Cambron qui, après l'avoir exploitée eux-mêmes, l'avait depuis un siècle louée à la famille Baudine qui l'occupait encore lorsqu'en 1796, elle fut mise en vente par la révolution française.

Léon du Coron de Bruxelles en fut l'un des acquéreurs. En 1825, elle appartenait à François Delrue, négociant en moutons, habitant rue de la chaussée. Elle passa ensuite à Jean-François Goffin, avocat qui avait épousé Rosalie Delrue, fille de François et qui, en 1896, la vendit à Delphine Dubois, femme de Joseph Terlinden. Arrivé à Ronquières en 1826, Jean-Baptiste Deflandre n'eut à faire qu'avec les Delrue, représentés par François, puis par sa fille, madame Goffin et fut donc leur fermier pendant 56 ans.

Le canal de Charleroi à Bruxelles

Pendant que les Deflandre s'installaient au Quesnois, les hollandais poursuivaient activement la construction du canal de Charleroi qui, à partir de 1832, sera mis en exploitation.

L'exploitation de ce canal va activer fortement l'industrialisation de Ronquières en favorisant les industries qui allaient s'y implanter, papeteries, filatures de coton, meunerie et aussi la brasserie. Jean-Baptiste Deflandre sera avec Maximilien Helui, Valentin Guilmot, Charles Catala et Etienne Denis parmi les artisans les plus actifs de l'efflorescence industrielle de Ronquières.

La famille Deflandre et l'éducation des enfants.

Jean-Baptiste arriva avec une famille de cinq enfants. Jean-Baptiste avait 11 ans, Florentine 9 ans, Jean-François 6 ans, Pétronille 3 ans et Marie-Catherine 1 an.

Cette famille s'accrut encore par la naissance de Charles-Louis en 1826 et de Marie-Joséphine en 1827 et d'Elise en 1830.

L'éducation d'une famille nombreuse était alors un problème difficile. Heureusement Alexis Bomal, clerc et secrétaire communal avait ouvert une école mixte qui, jusqu'en 1840, sera la seule à la disposition des familles. C'est le clerc Alexis Bomal qui fit l'éducation des enfants Deflandre. En 1840, Sylvie Bomal, cousine d'Alexis avait ouvert une école pour filles et un pensionnat qui eut beaucoup de succès. Il est certain que tous achevèrent leurs études à l'école

des sœurs du sacré-cœur et les garçons au collège de Nivelles. C'est là que germa la vocation de Joséphine Deflandre qui entra en religion sous le nom de sœur Angèle.

Le fermier et le brasseur

C'est comme fermier que les Deflandre entrent à Ronquières, au Quesnois. Avec 63 hectares, cette ferme suffisait à l'activité d'un homme. Comme à Clabecq, il avait été distillateur avec son père et que la vaste bergerie, nouvellement reconstruite était inoccupée, cette situation l'incita à reprendre la distillerie paternelle.

Le moulin de Ronquières avait aussi une distillerie. Jean-Baptiste installa donc une distillerie dans les locaux neufs de la bergerie. Son acte de décès de 1857 le dit cultivateur et brasseur. L'atlas cadastral Popp signale à Ronquières une distillerie et une brasserie au Quesnois.

La distillerie ne réussit pas et nous verrons aussi qu'après la mort de Jean-Baptiste, son beau-fils Minet ne sut pas soutenir la brasserie.

La brasserie de Braine-Le-Comte

Jean-Baptiste Deflandre acheta à Braine-Le-Comte un terrain de 5 ares situé à l'entrée de la ville. Il l'acquéra sur les conseils de son oncle, l'ex dominicain Jérôme Deflandre, alors vicaire de Braine-Le-Comte.

C'est à son fils Jean-François qu'il confia la mission de fonder la brasserie de Braine-Le-Comte. Après que Jean-François eut épousé en 1846 Lucie Derideau de Lillois, le jeune ménage s'installa rue du pont, acheta les immeubles avoisinants le terrain de 5 ares et construisirent la brasserie qui restera plus de 100 ans. Elle est un essaim de la brasserie de Ronquières.

Jean-François avait fait un beau mariage, ce qui lui permit de se lancer dans les affaires et de poursuivre l'œuvre que son père avait commencée à Ronquières. Ils eurent trois enfants : Elise née en 1851, Anna née en 1854 et Emile en 1856.

Lucie Derideau mourut en 1886 et Jean-François en 1904, agé de 85 ans. Son fils Emile avait repris les affaires.

Victor Ghysels.